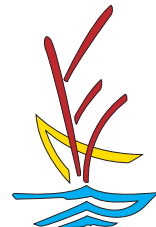


Empreintes

Avril - Mai - Juin



www.mairie-ensues.fr

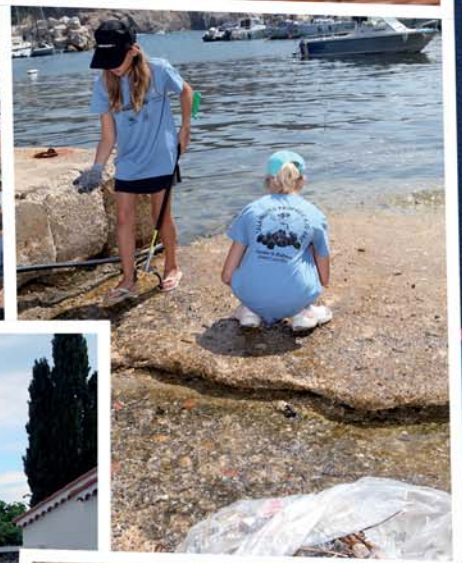
Le journal d'Ensues la Redonne

N° 17



Dossier
La Concertation

Pêle-mêle



Éditorial



"Le bien-être des enfants passe avant tout..."

Au moment où nous mettons une touche finale à l'écriture de cette 17^{ème} édition de notre journal, l'été est bel et bien là avec des chaleurs dignes de cette saison et le chant des cigales...

Dans quelques jours c'est la fin de l'année scolaire qui va permettre à tous, enseignants, enfants et parents de profiter

d'un repos bien mérité. Un été où notre commune met à disposition des activités de loisirs pour les 3 à 17 ans avec les Centres de loisirs enfants et ados qui offrent des propositions d'activités nombreuses et variées. Ce sont aussi des séjours en juillet qui permettront dépaysement à la capitale Parisienne pour les plus grands et à la montagne pour les plus jeunes car pour notre municipalité le bien-être des enfants passe avant tout.

C'est ainsi que cette année nous nous sommes organisés pour programmer des travaux importants dans les deux écoles de la commune avec la réfection des menuiseries à l'élémentaire, des sanitaires et de la salle de restauration à la maternelle. La crèche ne sera pas oubliée avec l'aménagement du jardin et la pose d'une pelouse et d'un jeu.

D'autre part, cet été verra l'aménagement d'un nouvel espace jeux dans l'aire située à proximité du gymnase, la rénovation extérieure du foyer du gymnase, la réhabilitation des espaces hall et sanitaire du foyer socio culturel et la rénovation du gymnase municipal (sanitaires, peintures, éclairage et habillage intérieur).

Nous profitons chaque été de la libération de ces bâtiments publics pour y réaliser les travaux nécessaires par contre nous cessons les travaux de voirie et d'assainissement pour que chacun profite au mieux de la période estivale.

Un évènement important que vous avez du constater ces derniers jours, le démarrage des travaux de la salle des fêtes et de la culture à proximité du Centre de Secours. La cérémonie de pose de la première pierre aura lieu samedi 30 à 11h sur le site en présence de tous les partenaires et financeurs et de la population.

Enfin, je souhaitais rappeler que le mois de Juin vous a offert une programmation riche avec une multitude d'animations festives ; fête des voisins, calanques propres, kermesse des écoles, 1500 ans de St Maur, fête de la musique, mois du sport et des galas de fin de saison de nombreuses associations...

De bons moments partagés où le public est venu fort nombreux. Que ce soit autour du verre de l'amitié ou d'un repas, ces moments de détente sont pour tous l'occasion de se retrouver, de faire connaissance, d'échanger avec les membres des associations. Car ce sont bien les relations, tissées au fil des mois entre ces hommes et ces femmes, qui donnent un sens à ces manifestations : celui de "faire ensemble" et de "vivre ensemble". Ce lien entre les habitants, auquel, avec mon équipe, nous sommes tellement attachés, passe aussi par ces temps de convivialité, qui sont autant d'occasions d'échange et de partage. À chaque fois vous avez trouvé des agents municipaux pour aider, préparer, nettoyer, avant, pendant et après chaque manifestation.

Une fois n'est pas coutume, il convient de tirer un grand coup de chapeau aux 70 agents municipaux qui sont à votre service au quotidien.

Je vous souhaite à tous et toutes de bonnes vacances d'été profitant de rencontres en famille et entre amis.

Michel Illac

Maire d'Ensuès la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Les 10 ans de Calanques Propres	2
Social - Éducation - Emploi	4
Voyage au coeur du Japon pour nos seniors Plan canicule - Les jeunes saisonniers - Conférence petite enfance - Ateliers recherche d'emploi - Les vacances de pâques au centre de Loisirs...	
Souvenons nous :	7
Culture - Festivités	8
Qui était vraiment Saint Maur ? - Ensues à l'heure médiévale - Festival de la BD - La fête de la musique - Le marché paysan - La fête des voisins Le vide grenier - Exposition artistique.	
Au quotidien	11
La ville vous offre le WIFI - Info sur les animaux errants - Nouveaux horaires pour la navette urbaine - Risques ferroviaires.	
Vie Locale et Citoyenne	12
Les nouveaux arrivants - Cérémonie du 8 mai - L'hommage du 18 juin.	
DOSSIER : La concertation	13
Vie Associative	17
l'A.I.J.E : Mer et environnement - Simple.com Blog du C.I.Q de la Madrague de Gignac.	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
Projet de la Z.A.C des Aiguilles - l'antenne de la C.U.M va bientôt faire son retour.	
Zoom sur :	19
Le programme de logements des Coullins	
Environnement	20
Tour du monde à vélo... Nos enfants ont la main verte - Le troc vert.	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	22
Premiers coups de pioche pour le chantier de la Salle des Festivités - Le programme d'assainissement des Calanques - Réunion sécurité - Renfort d'un agent supplémentaire à la Police Municipale	
Compte Rendu du Conseil Municipal	24
Résultats des élections	25
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	

Michel Illac
Maire d'Ensuès la Redonne
Vice Président de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Héliène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS : Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



02 Calanques Propres fête ses 10 ans



"Calanques propres", 10 ans de bons et loyaux services !

En ce samedi 2 Juin, notre commune fêtait la première décennie de la journée "calanques propres". Une manifestation entièrement consacrée au nettoyage de nos calanques et qui n'a cessé de se développer année après année, avec des objectifs et des moyens humains et techniques toujours plus importants.



Un dispositif rendu possible grâce à nos nombreux partenaires qui soutiennent fidèlement l'opération.

Associations, entreprises, commerçants locaux, et autres mécènes permettent, il faut le souligner, le financement de l'opération, et ce depuis 10 ans.



Plongeurs, riverains et amoureux de la nature se sont mobilisés autour de cette date unique. Chacun apporte modestement sa contribution à l'édifice d'une véritable action citoyenne. Une journée pour nettoyer et être fier de nos joyaux bleus, de La Madrague de Gignac en passant par Méjean ou encore Figuières, la Redonne, la Calanque du Puits jusqu'à la calanque des Eaux Salées. Un patrimoine maritime et sous-marin sur lequel il est de notre devoir de veiller pour sa sauvegarde et pour sa beauté.



Une matinée de ramassage placée sous le signe de la convivialité

C'est donc sur les différents lieux d'interventions que cette 10^{ème} édition a débuté. Grâce au soutien de la Communauté Urbaine et de l'antenne d'Ensues, en collaboration avec les sociétés nautiques, chaque bénévole a pu être encadré et équipé (sacs, casquettes, gants, pinces attrape tout leur était fourni) pour nettoyer au mieux nos lieux de vie privilégiés.



Un rendez-vous familial qui est devenu habituel et une date à cocher dans les calendriers de chaque habitant de la commune. Certains, présents depuis la première édition notent l'effort de chacun et la qualité de l'organisation mise en place. La mobilisation générale a permis à nos calanques de prendre un bain de jouvence, un lifting nécessaire avant le début de la très fréquentée saison estivale.



Les pirates de la côte bleue fêtent leurs calanques !

Une fois le ramassage terminé, chacun a pu profiter de la soirée de clôture placée sous le signe des pirates et corsaires. Au programme la traditionnelle loterie, un photographe pour immortaliser cette 10^{ème} édition et garder un souvenir personnel de cet anniversaire ainsi qu'un DJ et ses danseuses pour animer un gymnase bien garni. Ce sont plus de 500 personnes qui se sont rassemblées ce soir là. Le personnel municipal était aux petits soins dans un décor de vaisseau pirate. Ils furent d'ailleurs largement remerciés par Marianne Delaforest et Frédéric Ounanian, les 2 élus référents de la manifestation. Ils sont pour beaucoup dans la réussite de cette journée.



Une paella géante a été ensuite servie à l'ensemble des convives qui ont participé à la réussite de la collecte. Ce ne sont pas moins de 30 m³ de déchets en tous genres qui ont été évacués de nos calanques.



Qui dit anniversaire dit souvenirs, et certains confient leurs anecdotes comme le fait d'avoir remonté à la surface une moto ou une machine à laver parfois même un bateau certaines années. Vint l'heure d'accueillir le gâteau d'anniversaire, servi sur un magnifique chariot. La soirée dansante pouvait démarrer pour se poursuivre tard dans la nuit. Jack Sparrow n'a qu'à bien se tenir, Barbe-Bleue en témoigne, mille sabords, les 10 ans de Calanques Propres resteront gravés dans bien des mémoires !





>> Voyage au pays du soleil levant pour nos anciens

Dimanche 1^{er} avril, dans un gymnase complètement relooké en hommage à la tradition japonaise, nos séniors ont perpétué la tradition du Hanami (contemplation des fleurs de cerisier) avec un repas printanier placé sous le signe du Japon.

Honorés de la présence de Daini TSUKAHARA, consul du Japon, accompagné de son épouse et de Ota TOMOSHIRO, vice consul, Monsieur le Maire, Michel ILLAC, et Madame Martine MATTEI, adjointe au social, ont accueilli leurs convives pour ce rendez-vous traditionnel. Étaient également présents messieurs Éric Diard et Vincent Burroni ainsi que les membres du Conseil d'administration du CCAS. Première surprise de ce bel après-midi, une porte majestueuse de la grandeur d'un temple Shintô, rendait hommage à ce pays à la culture millénaire.

De nombreux éléments d'exposition. (photos, commentaires, descriptions) faisaient référence à l'ensemble de la culture japonaise, cela allait des sumos au mont Fuji, en passant par la cuisine japonaise jusqu'aux célèbres geishas. Toute l'équipe du CCAS avait revêtu des tenues traditionnelles, et de nombreuses dames avaient également vêtu leurs plus beaux kimonos.

La journée a commencé par le discours d'accueil de Mme Martine Mattei sur le thème du vivre ensemble". Le fondement même et le serment de base, sans cesse renouvelé, de toute société...". Evoquer le Japon ne pouvait se faire sans rappeler le drame vécu le 11 mars 2011 ; un tremblement de terre suivi d'un tsunami de triste mémoire qui a provoqué un accident nucléaire sans précédent. Monsieur le Maire, qui a

ensuite pris la parole en a profité pour faire passer un petit message écologique en soulignant l'importance pour nos sociétés de se doter de sources d'énergie alternatives favorisant le développement durable. Après l'émotion, place aux festivités ! Tout au long du repas l'équipe du Moulin bleu a fait vibrer nos seniors grâce à son chanteur Filou et ses danseuses talentueuses.

Chansons, spectacle, danse, l'enthousiasme se lisait sur les visages et les derniers danseurs ont quitté la piste à 19 heures.

L'année prochaine le thème choisi permettra de poursuivre ce tour du monde avec "l'Inde millénaire alliée aux fastes du Cinéma". C'est la culture "BOLLIWOOD" qui fera escale à Ensues lors du prochain rendez-vous en avril 2013. Alors Mesdames & Messieurs à vos tenues !



>> Mise en place du plan Canicule 2012 : ce qu'il faut savoir

Depuis le mercredi 1^{er} juin et comme chaque année, la commune se mobilise par rapport à l'isolement des personnes fragiles. Le niveau de "veille saisonnière" du plan canicule sera ainsi activé jusqu'au 31 août 2012.

Par l'intermédiaire du CCAS, la commune met à la disposition de ses habitants un registre, accompagné d'un formulaire disponible en ligne sur le site de la Ville ou à retirer sur place, et qui permet d'inscrire les noms de personnes âgées de plus de 75 ans ou ceux des personnes handicapées qui sont en situation de dépendance. Ce registre unique a été ouvert depuis la fin du mois de mai et y sont répertoriées les personnes âgées de la commune s'étant portées volontaires pour bénéficier du plan d'action canicule.

En cas de déclenchement, le CCAS se chargera de rendre visite aux administrés inscrits afin de s'assurer qu'ils vivent dans de bonnes conditions pour affronter les grandes chaleurs de l'été. Cette visite est pour le CCAS l'occasion de leur apporter de l'eau, de les hydrater régulièrement, de fournir des conseils pratiques et d'assurer un lien social.

Par ailleurs, Le site <http://www.invs.sante.fr/> regroupe l'ensemble des informations relatives au plan canicule, un numéro vert "Canicule Info Service" est aussi mis en place durant cette période au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un téléphone fixe).

Pour toute information veuillez contacter le CCAS au 04 42 44 88 92.



>> La commune fait la part belle aux jeunes saisonniers

Permettre à des jeunes par le biais de travaux saisonniers d'assurer durant leurs études une certaine indépendance financière et de soulager ainsi leurs parents, ou à d'autres, de se construire d'ores et déjà un tremplin vers un emploi pérenne, telle est la vocation du travail saisonnier. La commune ne manque pas d'opportunités dans ce domaine, 30 personnes au service de l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine, 14 personnes au filtrage de l'accès aux calanques et 28 personnes pour l'animation de l'accueil de Loisir enfants et ados. Au total, ce sont 72 emplois saisonniers qui sont occupés par les jeunes de la commune durant la période estivale. Une première dans leur cursus professionnel qui leur fait comprendre et apprendre les règles du travail en équipe au sein d'une collectivité.



>> Inscriptions aux transports scolaires, top départ !

Nul besoin d'attendre la rentrée pour renouveler l'inscription de vos enfants au transport scolaire pour l'année scolaire 2012/2013. En effet, les inscriptions débiteront à partir du 9 juillet à l'hôtel de ville. Rendez-vous tous les matins de 8h30 à 12h au service transports pour l'acquisition ou le renouvellement des cartes. Il vous suffit de vous munir d'un certificat de scolarité, d'une photo et le cas échéant de l'ancienne carte. Si cette démarche est effectuée d'ici le 31 juillet, il ne vous en coûtera que 10 € de frais de dossiers pour le réseau Carreize contre 30 € après cette date. Pour les retardataires, la Mairie vous permettra de réaliser vos démarches d'inscriptions du 27 août au 14 septembre, tous les jours aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville.



>> Les Tamalous : quelle énergie !

L'infatigable troupe des Tamalous a profité des beaux jours pour multiplier les sorties dans notre Région et les rencontres conviviales. Les festivités se sont enchaînées : le 30 mai à la grande Motte, le 15 juin aux Saintes Maries de la Mer, le 23 juin pour le repas de clôture des activités, et en point d'orgue une nocturne à l'hippodrome Marseille Borely. Tout ça dans la bonne humeur

qui les caractérise, ils ont enchaîné petit train, balade en bateau, marchés, boutiques artisanales, flâneries et repas festifs musicaux. Quelle énergie !!!

Pour information, les Tamalous fermeront leurs portes le 1^{er} juillet et reprendront leur rythme effréné le 2 septembre.

Nous souhaitons de bonnes vacances et un bon repos à toute l'équipe menée par le sémillant Paul Escoda.

>> De la difficulté d'apprendre l'auto-discipline à ses enfants

"Peut-on éduquer sans punition ni récompense"? Telle est la question que se pose un certain nombre de parents et à laquelle Madame Lelièvre, psychologue clinicienne de l'école des parents et éducateurs, a tenté de répondre lors de la conférence-débat initiée conjointement par le Multi-accueil Petite Enfance et la Municipalité. Le 11 mai dernier. Le public hétéroclite, composé de jeunes parents, de membres du personnel de la crèche, en passant par quelques assistantes maternelles ou parents plus aguerris a confirmé le fait que la discipline reste la préoccupation première des éducateurs et des parents et combien cette question soulève d'interrogations... et amène d'autres questions : "qu'est-ce que le caprice ? / Comment gérer la frustration d'un enfant ? / Que faire face à un enfant qui trie sa nourriture ou qui ne veut pas dormir seul"? Autant de cas concrets que l'on retrouve dans tous les foyers.

À cela, Madame Lelièvre n'avait pas LA réponse mais seulement des conseils dont ont pu bénéficier les personnes présentes dans la salle des Mariages ce soir-là.

Près de 3 heures d'un débat riche pendant lequel chacun pu faire part de ses réflexions, de ses inquiétudes... et c'est à travers de nombreux exemples que la psychologue a étayé ses réponses.

Une initiative qui a rencontré un franc succès, tant sur le principe que sur le choix du thème retenu sur la base d'une "boîte à idées" placée quelques semaines plus tôt en crèche. Une action qui sera donc réitérée prochainement... et qui est, rappelons-le, ouverte à tous.





>> L'hôtel de ville doté d'un défibrillateur

Grâce aux bénéfices dégagés lors du grand marché paysan "Notre Terroir en action" qui se déroule désormais chaque année au boulodrome, le Rotary club de la Côte Bleue a offert à la ville un défibrillateur dont la mise en service a fait l'objet d'une inauguration le 7 avril dernier. Entourés par Michel Illac, Martine Mattei, Frédéric Ounanian, Marcel Turchiuli et Bernard Pichard, les membres du Rotary Club ont remis à la municipalité l'appareil qui est désormais installé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville en face de la banque d'accueil.

Ce petit appareil, simple d'utilisation et sans danger, peut sauver une vie, et de la rapidité de l'utilisation de ce système

dépendent les chances de survie et l'importance des séquelles pour une victime de malaise cardiaque. Ces appareils, équipés d'une assistance vocale, détectent automatiquement s'il y a arrêt cardiaque et délivrent le choc au moment opportun. Nous vous invitons à en faire usage si besoin.

Ce don du Rotary Club de la Côte Bleue est un bel exemple de collaboration et de solidarité entre le monde associatif et caritatif et notre collectivité. Il est à noter qu'il porte à 3 le nombre de défibrillateurs installés dans la commune : le premier se trouve au gymnase et le second dans le véhicule de la police municipale.

>> Des ateliers pour mieux se préparer à sa recherche d'emploi

À l'initiative de la Municipalité, en partenariat avec le CCAS de la commune, l'équipe du Défi pour l'Emploi propose à la rentrée une série d'ateliers à destination des demandeurs d'emploi. Ces journées de formation se dérouleront du Lundi 24 au vendredi 28 septembre 2012 dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville. Animés par des professionnels, ils sont entièrement gratuits et comprennent plusieurs modules centrés sur la préparation et l'accompagnement à la recherche d'emploi... Toute personne en recherche d'emploi (âgée au minimum de 16 ans) est invitée à y participer. Les inscriptions sont obligatoires puisque cette première session sera limitée à 8 personnes. Afin d'y participer il vous suffit de venir vous inscrire auprès du CCAS (04 42 44 88 92).

Le programme est le suivant:

1^{ère} journée : identification des freins à l'emploi et à la discrimination, savoir utiliser les bons outils de recherche d'emploi.

2^{ème} journée : présentation du profil pôle emploi, savoir postuler sur différents supports.

3^{ème} journée : communiquer par son image.

4^{ème} journée : se préparer à l'entretien d'embauche simulation d'entretien d'embauche par des chefs d'entreprise.

5^{ème} journée : retour sur la semaine comment organiser désormais sa recherche d'emploi.



>> Des vacances de Pâques musico-culturelles pour les enfants des centres de loisirs

Au centre de loisirs enfants, la Bande Dessinée fut mise à l'honneur avec, au programme, des réalisations sous la houlette de 2 grands noms du 9^{ème} art : Serge Scotto, "père" du célèbre chien Saucisse et Éric Cartier, scénariste et dessinateur. Ces travaux furent ensuite exposés dans le cadre du Salon de la BD, en présence de différents auteurs, le samedi 12 mai, sur le parvis de la bibliothèque. Bien évidemment, parallèlement à cette activité, nos 3-12 ans ont pu s'initier à divers sports, tels le mini-bike, la sarbacane, quand ils ne s'adonnaient pas à la cuisine en mitonnant de succulentes recettes !

Pour nos ados, l'heure fut plutôt au SLAM, manière de "claquer" la poésie et au HIP-HOP, cette culture populaire made in USA qui favorise l'expression personnelle par un savant mélange d'aspects festifs et revendicatifs. C'est part le biais de session de plusieurs séances que les jeunes purent s'initier à ces mouvements qui leur parlent particulièrement.

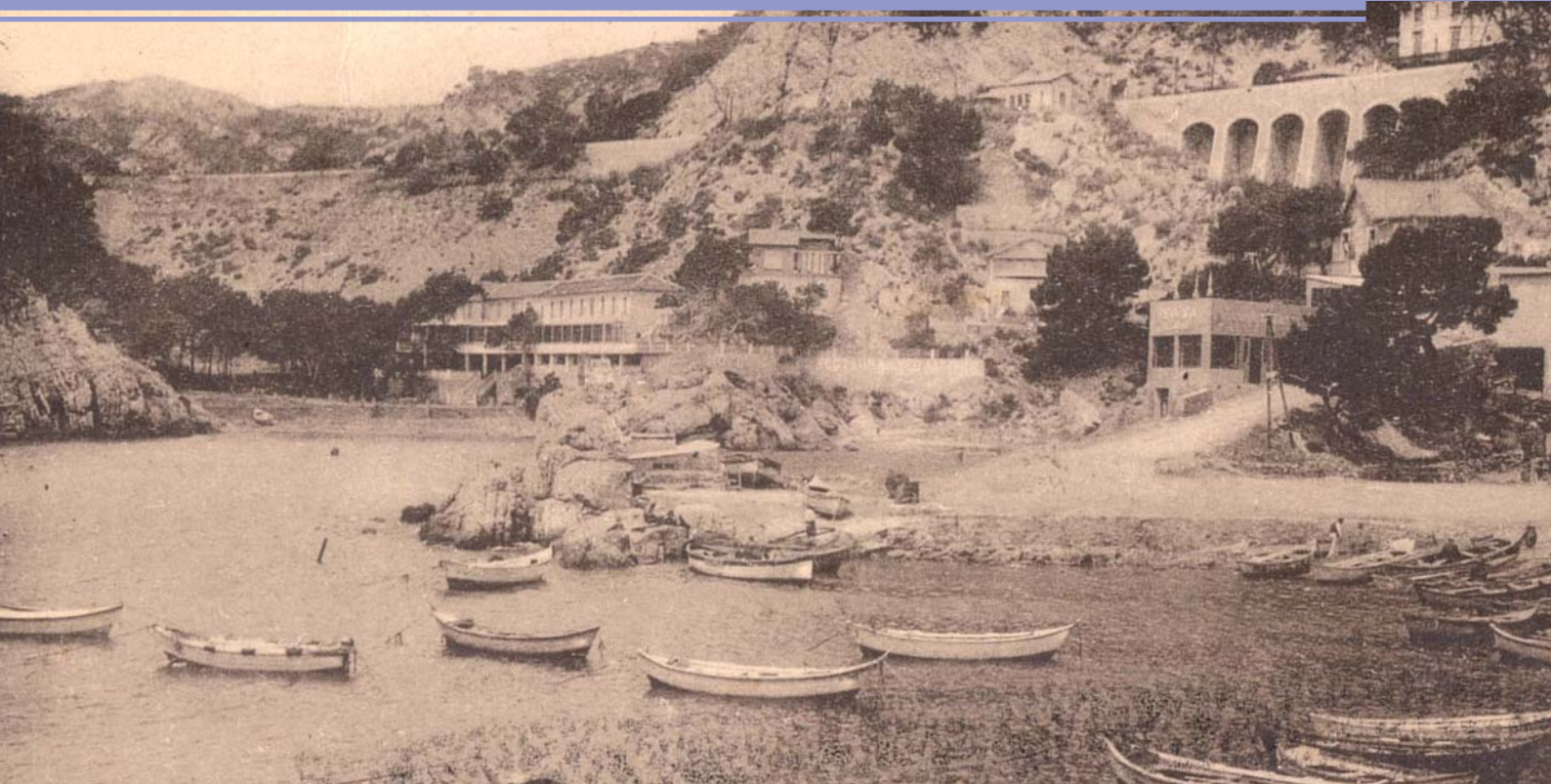
Clou de ces vacances, la présentation devant un public, composé en majorité des parents, des différentes créations réalisées dans ces 2 disciplines ainsi que celles proposées lors des vacances d'hiver (graff, danse et vidéos) !

Sans oublier pour eux aussi des séances de sport, axées plus spécifiquement sur les sports collectifs.



>> Nos élèves de CM2, champions de mathématiques

C'est avec une certaine fierté que Mme Valero (enseignante CM2) a annoncé lors du dernier conseil d'école que ses élèves avaient gagné le concours "Rallye Mathématiques sans frontière" qui est un rallye européen et méditerranéen de mathématiques s'adressant à des classes entières de niveau équivalent du CM2 au Lycée. Cette année, dans le département près de 900 élèves ont participé à ce concours. Bravo à eux !!



>> la Calanque de la Redonne

La calanque de la Redonne vaut sa création à la Madrague de Gignac, une des plus grande et des plus ancienne madrague de Marseille de 1435 à 1903. En effet le rapport à la mer contribue à faire de la pêche la première activité économique du coin et La Redonne fait office de très bon abri pour les valeureux pêcheurs et leurs "bettes" (Barques de pêche). On en comptera jusqu'à une quarantaine qui y vivaient jusqu'à l'arrêt de la madrague.

C'est en 1830 que notre magnifique calanque va connaître sa première transformation, le Comte de Monvallon Casimir Hilarion de Barrigue, va faire construire une usine de soude.

Infrastructure impopulaire sur Marseille, car très polluante, si bien qu'il faut la cacher en province... Cette soudière employa jusqu'à 25 ouvriers. La production était destinée aux savonneries de Marseille jusqu'en 1860. La deuxième vie de l'usine concerna l'élevage de vers à soie. Jusqu'en 1909 cette activité de stockage de soie fera vivre la calanque. Ces marchandises seront ensuite revendues aux Salins du Midi.

“ Même Fernandel y venait prendre l'apéro incognito... !! ”

Parallèlement débute la construction du chemin de fer qui modifia la morphologie du lieu avec un chantier qui durera plus de 6 ans. Ce chemin de fer bouleversera

l'ambiance de La Redonne. Ainsi l'ancienne usine à soude, puis de soie, laisse place à un restaurant. Le tourisme se développe grâce à la gare.

Parallèlement, la pêche perdure toujours : on note 7 à 8 pêcheurs selon la saison à cette époque. Les marseillais arrivent en train pour passer l'été ou quelques semaines dans la calanque. Certains calanquais vendent les esques aux touristes arrivant de la gare ! En 1935 on notera jusqu'à 11 restaurants, 6 hôtels, 3 épiceries, un Tabac Journaux sur le littoral d'Ensues... Même Fernandel y venait prendre l'apéro incognito... !!



“ le restaurant de la Redonne deviendra même, par la suite, un bar dansant... ”

Plus tard, l'urbanisation commencera et les cabanes de pêcheurs sont maintenant habitées toute l'année. Le résultat de ce développement est la création de la société nautique en 1936.

Le rapport à la mer fait que La Redonne se développe, c'est un lieu de vie et pas seulement un lieu de loisirs. On va chercher l'eau en bateau-citerne à Carry le Rouet et on se réapprovisionne par la mer. Un robinet mal fermé entraînait de la part des anciens des hurlements liés à une punition instantanée...

En novembre 1942, la Redonne est sous l'occupation allemande. La calanque est fortement modifiée, le quai du port d'une hauteur de 4 mètres est construit pour fortifier l'accès et certaines maisons sont réquisitionnées. Les officiers Allemands résident dans l'Hôtel Restaurant "Dauphin" (Plage de la Dugue). Cette fortification fut détruite en 1948.

À la sortie de la seconde guerre mondiale, l'activité touristique reprend et le restaurant de la Redonne deviendra même, par la suite, un bar dansant pendant quelques années...

Aujourd'hui l'ancienne usine devenue restaurant s'appelle "L'auberge des Calanques" et fonctionne toujours !



>> Au fait, qui était vraiment Saint Maur ?

Nous avons célébré cette année le 1500^{ème} anniversaire du Saint Patron de notre commune et à cette occasion nous vous proposons un petit détour historique sur la vie de ce saint homme. Dimanche 18 mars, à la salle Mandine, un film documentaire conçu par le réalisateur Philippe Savalli qui n'est autre que le frère du Père Savalli, le curé de la paroisse, était proposé au public. De quoi nous éclairer sur l'histoire et la personnalité de Saint Maur.

Il existe en fait deux saints patrons homonymes du nom de Saint Maur, qui auraient vécu à un siècle de différence : selon la source des écrits du Pape de St Grégoire le Grand (540-604), le saint patron d'Ensuès n'aurait jamais quitté les terres d'Italie où il est né près de Rome vers 512 (il est fêté le 15 janvier) et où il serait mort vers 584. Issu d'une famille noble, il aurait été confié dès son plus jeune âge au Saint Abbé Benoît, à Subiaco, pour parfaire son éducation. Les écrits décrivent comment il aurait sauvé par miracle de la noyade le jeune Placide en marchant sur les eaux, guidé par l'ordre de St Benoît.

Au départ de St Benoît pour le Mont-Cassin qui y fonda son abbaye et rédigea par la suite la règle portant son nom, St Maur devient Abbé de Subiaco et c'est à ce moment-là que l'on perd un peu sa trace dans les écrits. Il est décrit comme un homme de haute autorité et possédant des qualités de guérisseur. La devise de l'ordre bénédictin "Ora et Labora" ("Prie et Travaille") qui synthétise la vie de l'ordre et propose un équilibre entre la prière et le travail lui correspondait à merveille.

Invité pour l'occasion, le Professeur Marc Heijmans, chercheur au CNRS et spécialiste

du VI^{ème} siècle, a animé une conférence à la suite de la diffusion de ce film intitulé "D'un monde à l'autre, d'un pouvoir à l'autre". Ses précisions sur l'époque qui a vu l'effondrement de l'Empire Romain, l'émergence de l'Église et des différentes nations ont été précieuses. L'ensemble de ces éléments nous apporte ainsi beaucoup plus d'éclairage sur les origines ecclésiastiques de notre paroisse et la naissance de la religion chrétienne dans notre région. Pour visionner le film réalisé par Philippe Savalli, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant :

<http://etoilesud.free.fr> (rubrique documentaire : films sur St Maur). Merci encore au Père Savalli et Philippe Savalli ainsi qu'à l'association Abbé Mandine et ses bénévoles pour leur précieuse collaboration à ce grand évènement.



>> Quand Ensues se met à l'heure médiévale !

Pour finir en beauté ces festivités exceptionnelles liées au 1500^{ème} anniversaire de St Maur, le saint patron de la commune, l'Association Abbé Mandine, en partenariat avec la Municipalité, invitait la population à voyager d'un grand saut dans le temps et venir festoyer tous ensemble dans une ambiance rendant hommage au Moyen-âge.



C'est ainsi que près de 200 beaux seigneurs et belles dames étaient venus ripailler sur la place Autés, face à l'église du village, accueillis par des personnages sur échasses, comme sortants tout droit de contes anciens. Comme au temps des seigneurs, un repas très apprécié régalaient les convives charmés par le groupe des musiciens, des danseuses ou du jongleur de feu. Pour l'occasion le Père Savalli ainsi que le Maire, Michel Illac s'exprimaient d'une même voix pour souligner l'importance de ce type d'initiative qui ne donnait qu'une envie, celle de renouveler ces occasions si importantes de se réunir, se rencontrer et favoriser le Vivre Ensemble.



>> À la rencontre des richesses de notre terroir

Pour sa 3^{ème} édition, le marché paysan du Rotary Carry Côte Bleue a de nouveau démontré que rien ne remplace le contact direct entre producteurs et consommateurs, à la fois pour la qualité des produits mais aussi par rapport à la défense du développement durable qui passe par une valorisation de la consommation locale. Vous êtes de plus en plus nombreux à choisir des producteurs proches de chez vous pour faire vos achats. Cependant, identifier et sélectionner les producteurs locaux relève souvent du parcours du combattant. C'est toute la vocation de ce rendez-vous annuel construit par le Rotary Club pour faciliter les rencontres et développer ces formes de circuits courts. Maraîchers, apiculteurs, producteurs de fromage de chèvre et de brousse avaient répondu à l'appel et ont rencontré de nombreux ensuënnens ravis de retrouver leurs produits fétiches. La qualité était au rendez-vous et tous ont reconnu la variété des productions de notre territoire. Les échanges ont été riches, chacun souhaitant mieux connaître l'origine, la conception et les modes de production de ce qu'ils retrouvent dans leurs assiettes. D'ailleurs, les gourmands se sont tous donnés rendez-vous l'an prochain.



>> La Bande dessinée cartonne à Ensues !

Retour sur le 2^{ème} Salon littéraire proposé par la Municipalité et organisé par l'équipe de la Bibliothèque Elisabeth Badinter, qui fut aussi le 1^{er} dans sa version dédiée exclusivement à la bande dessinée. Cette année, une dizaine de dessinateurs-scénaristes étaient présents dont Éric Stoffel (le parrain de cette édition et auteur de l'affiche de la manifestation), Richard Di Martino, Serge Scotto, Bruno Bessadi, Laurand, Jérôme Alquié, Éric Cartier, Malika Moine et Edmond Baudoin). L'ensemble de ces auteurs se sont pliés avec bonheur à la tradition des dédicaces, entourés de l'équipe de "l'Argonaute", libraire-partenaire de la médiathèque, spécialisé en BD. Les éditeurs n'ont pas été oubliés grâce à la présence de la maison d'édition "Même pas mal". C'est donc dans la convivialité et dans la bonne humeur que cet événement a envahi le parvis de la bibliothèque, sous un soleil radieux. Des expositions issues des différents travaux menés conjointement en amont par les élèves de la commune ou du Centre de

Loisirs et certains des auteurs invités ont particulièrement séduit les visiteurs venus nombreux et en famille. Des activités, tel que le grand concours de dessins, des ateliers d'art plastique ou des ateliers d'initiation à la BD pour tout âge, ont permis à tous de découvrir les coulisses du monde de la bande dessinée.

L'exposition "les chemins de l'eau" d'Edmond Baudouin, commentée par son propre auteur a permis au public d'échanger en toute simplicité avec cette personnalité d'une grande humanité et dont la notoriété nationale et internationale n'est plus à vanter. La journée s'est terminée avec la remise des prix ayant récompensé Maria FAUCON dans la catégorie enfant, Mathilda PINNA dans la catégorie ados et Céline SARDE-LECOMTE dans la catégorie adulte. Bravo encore à ces dessinatrices en herbe si talentueuses !

Un franc succès qui augure déjà d'une prochaine édition qui, nous l'espérons, sera aussi épatante et haute en couleur !

>> Une fête de la Musique qui sonne comme un avant-goût de l'été !

Les notes de musique ont retenti un peu partout à l'occasion de ce 21 juin. Il y en avait pour tous les goûts du parvis de l'hôtel de ville jusqu'au boulodrome.





>> Le Vide-grenier de printemps confirme sa popularité

Les années se suivent et se ressemblent pour le traditionnel vide-grenier de Printemps organisé par la Municipalité au boulodrome. Ce sont plus de 200 exposants qui ont proposé aux amateurs de bonnes affaires et aux chineurs en tous genres, une variété impressionnante d'articles (décorations,

livres, jouets, vêtements et objets de collections...) De quoi satisfaire l'envie de chacun. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le vide grenier d'automne qui se tiendra le dimanche 23 septembre prochain dans le centre ville cette fois.

>> Bonne humeur et convivialité pour la Fête des Voisins

Notre commune adhère cette année pour la première fois à l'association "Fête des voisins" et proposait son soutien aux amicales des locataires, aux CIQ, aux associations et à tous ceux qui souhaitent faire vivre la fête des voisins partout dans la commune. Créé en 1999, cet événement national est l'occasion de partager un moment convivial avec ses voisins, que l'on croise trop souvent sans vraiment les connaître. Une occasion qu'ont saisi de nombreux ensuénens pour se réunir aux 4 coins de la commune. De Chantegrive aux Pachons en passant par le village ou les calanques, les initiatives ont animé plusieurs quartiers. La Municipalité mettait à disposition un kit d'accompagnement pour les organisateurs

(tee-shirt, affiches, cartons d'invitation, ballons, sacs poubelle, etc...) sans oublier le prêt de tables et de chaises pour garantir une fête réussie. Mais ce sont surtout les dévoués organisateurs à qui on doit la réussite de cette soirée du 1^{er} juin. Apéro, buffet froid, chansons, danses se sont succédés au fil de la soirée. Des discussions animées ont uni les différentes générations, et chacun est reparti en ayant le sentiment d'avoir découvert des proches dont on ignore trop souvent le nom. L'opération sera renouvelée et améliorée l'an prochain, mais nous nous permettons de remercier vivement tous les participants qui ont fait de cette fête un très bel exemple de "vivre ensemble", une valeur à laquelle nous sommes tant attachés.



>> Une exposition pour clôturer la saison artistique

De nombreux visiteurs, chanceux, ont pu découvrir entre le 18 et le 22 juin les œuvres des artistes amateurs de la commune, dans la salle des Mariages, à travers un éventail de pratiques aux styles et supports variés : peinture (association CHLOE, la section enfants-ados de l'atelier NARISSA, Mme LAGET, Mme LONG, M. MARTEL), confection de bijoux (association les Mains de Fat avec les créations des "petites mains" de son atelier), photographie et travail de scrapbooking, (M. CHAMPON et l'association les Scrapbookeuses d'Ensues), sculptures (Mme GUCCIARDO). Un grand bravo à tous !





>> La ville vous offre le Wifi sur un plateau !

Depuis quelques jours le parvis de l'hôtel de ville est équipé d'un point d'accès wifi haut débit sans fil gratuit. Ce nouveau service communal permet une connexion à tous ceux qui ne possèdent pas de FAI (fournisseur d'accès internet), il sera aussi fort utile aux touristes qui pourront rester connectés pendant leurs vacances. Ce service novateur sur la commune est accessible sans limitation de durée y compris depuis votre Smartphone.

>> Sensibilisation au risque ferroviaire

La ligne TER SNCF de la Côte Bleue fait partie de ces lignes sinueuses bordant la côte et ses calanques et devenue pour beaucoup un raccourci vers les plages situées en contrebas de la voie ferrée. Par conséquent, nombreux sont ceux qui la traversent, la longent ou empruntent ses viaducs et tunnels pour gagner quelques minutes de baignade ou tout simplement pour se balader. Chaque année, cette attitude occasionne de nombreux risques d'accidents et des accidents dramatiques. Ainsi, pour la 2^{ème} année, Réseau Ferré de France propose une campagne de sensibilisation à cette problématique sous l'intitulé "Sortez des Rails !". Quand on sait qu'un train situé à 200 m de vous met à peine 3,6 secondes pour vous rattraper, cela donne à réfléchir. Par leur inconscience, les promeneurs empruntant des zones totalement interdites au public (voies ferrées, tunnels, viaducs) prennent un risque grave, voire mortel, pour eux et pour leurs proches. Pensez-y !

Pour surfer sur le Net, consulter ses emails ou synchroniser son agenda, il suffit de se munir d'un ordinateur portable ou d'un assistant personnel compatible Wifi et d'accepter les règles du bon usage de l'Internet, comme l'interdiction des téléchargements en peer-to-peer (les morceaux de musique MP3 ou les films en DivX, par exemple). Une bonne nouvelle pour satisfaire l'internaute qui sommeille en vous et un outil de démocratisation dans l'accès aux nouvelles technologies.

>> Nouveaux horaires pour la navette Urbaine

La navette de la Côte Bleue Transmétropole qui vous propose des horaires favorisant les connexions en gare et les correspondances avec les lignes intercommunales a légèrement modifié ses horaires récemment. Il s'agit de la ligne C6 qui assure un trajet entre le centre-ville d'Ensues et la gare. Elle circule dans les principaux quartiers de notre commune. Nous vous invitons à en prendre connaissance soit par le retrait de cette fiche horaires à l'hôtel de Ville soit en téléchargeant le document sur le site Internet de la ville: www.mairie-ensues.fr dans la rubrique Votre Quotidien > Transports. Pour rappel, cette navette circule du lundi au vendredi excepté les jours fériés. Les tarifs sont les suivants :

- Ticket à l'unité : 0,8 € (uniquement dans le bus)
 - Carnet de 10 tickets : 6 € (en Mairie)
 - Abonnement mensuel : 18 € (tarif normal) / 14 € (tarif jeunes moins de 26 ans) - (en Mairie)
- La carte d'abonnement nominative est gratuite et doit être accompagnée d'un coupon mensuel pour être valable.

>> Information relative aux animaux errants

Si vous trouvez un chat ou un chien errant, blessé, ou décédé sur la commune, un seul réflexe : prenez contact avec la Police Municipale (04 42 44 88 89 ou 06 12 57 38 66 ou 06 31 36 73 87). En effet, la commune est liée par 2 conventions dans ce domaine : une 1^{ère} de capture et/ou de transports d'animaux errants, blessés, réquisitionnés ou décédés, et une seconde, d'accueil en fourrière de chiens errants et/ou dangereux. Ces conventions stipulent clairement les conditions de déclenchement des interventions par la Police Municipale et précisent "qu'aucune facture ne sera payée pour des prestations non-commandées par la Police Municipale, ni sans rapport d'intervention et fax de la demande d'intervention de cette dernière". Elles précisent aussi "qu'aucune intervention ne sera déclenchée par les pompiers, vétérinaires ou particuliers, et que la personne qui a récupéré l'animal devra prendre en charge les frais". Merci de votre compréhension sur ce sujet.





>> Les nouveaux arrivants accueillis par l'équipe municipale

Les nouveaux Ensuénnens ont été chaleureusement accueillis par le maire et ses élus, un moment d'échange où s'installe une relation de proximité entre le maire, les élus et les citoyens. Après le mot de bienvenue, la ville leur a été présentée en quelques mots mais également en images avec la projection d'un diaporama belle rétrospective des différentes actions réalisées au cours de l'année 2011. Au fil des images chacun a pu constater la vitalité et la convivialité de notre commune. Ils ont pu aussi faire connaissance avec chaque adjoint et conseiller en charge des différents dossiers.

Après les discours de bienvenue et de présentation, les nouveaux arrivants se sont vus remettre par les élus des documents sur la ville (diverses plaquettes d'informations, le plan de la ville, les dernières éditions du journal municipal Empreintes, le nouvel annuaire des numéros utiles édition 2012) ainsi que des cadeaux de bienvenue. Cette réception s'est terminée autour d'un verre et d'un petit buffet afin de faire de ce moment une bien agréable façon de rencontrer les nouveaux Ensuénnens, qui à coup sûr s'adapteront très vite à leur nouveau cadre de vie.

>> Les enfants perpétuent la tradition de l'appel du 18 juin

Enfants, anciens combattants, sapeurs pompiers, policiers municipaux, bénévoles du Comité Communal des feux et Forêts, représentants des associations, élus et citoyens se sont réunis sur la place des Martyrs de Charleval pour commémorer le 72^{ème} anniversaire d'un événement essentiel pour l'histoire de notre pays, l'Appel du 18 Juin 1940. M. Maire au nom des anciens combattants expliquait les événements de cette période et l'assassinat des martyrs de Charleval... M. le Maire rappelait les actes de Résistance qui furent alors la réponse à l'attitude du Maréchal Pétain qui s'était prononcé pour un armistice.

Émotion avec la Marseillaise et le Chant des partisans entonnés par l'ensemble des participants mais un moment exceptionnel lorsque le jeune Thomas a prononcé la totalité de l'appel du Général De Gaulle entièrement de mémoire et avec le ton fort juste. La présence des élèves de l'école élémentaire accompagnés par leur professeur, symbole du devoir de mémoire entre générations a été fortement appréciée par l'assistance.

>> Un 8 mai sous le signe du recueillement

Pompiers, représentants du Comité Feux, représentants d'associations, élus et population ont sillonné les rues du village depuis la mairie jusqu'au cimetière communal. Devant le monument aux morts, M. Maire prononçait au nom des anciens combattants une allocution qui commençait par un moment de recueillement pour M. Jourdain le Président de l'UNC qui nous a quitté.

Le Maire, s'exprimait sur le rôle de la Résistance "Comment ne pas citer les époux AUBRAC, Lucie et Raymond, qui ont tant donné pour notre Liberté par leur engagement dans la Résistance. Il me semble important de préciser que Raymond Aubrac a également signé l'appel collectif de résistants de la première heure à la commémoration du 60^{ème} anniversaire du Programme du Conseil National de la Résistance de Mars 1944. "Ce texte invite notamment" les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle...

M. Jourdain, Président de l'association locale vient de nous quitter et il a beaucoup contribué à ce devoir de mémoire, je souhaite une nouvelle fois le remercier au nom de tous pour son engagement".





La Concertation

"Informez, consultez, concertez, décidez..."

Comme nous nous y étions engagés, voilà déjà 4 ans que nous réalisons notre programme, celui que vous avez choisi, et nous le faisons dans une démarche permanente qui consiste à informer, consulter, concerter, décider... Nous avons mis en place une panoplie d'outils permettant de mieux associer les ensuénens aux décisions qui les touchent au quotidien ainsi qu'aux enjeux stratégiques pour l'Avenir de notre commune : Une information grâce au journal municipal trimestriel qui a été porté à 32 pages permettant d'élargir les domaines traités, une lettre du Maire à la population qui est publiée lorsqu'une information spécifique le nécessite, un site internet et un panneau lumineux, deux outils modernes devenus incontournables dans notre vie actuelle et enfin des réunions d'information sur des sujets spécifiques comme la Santé, la Sécurité,...

Une consultation grâce à la lettre du Maire par le biais d'un bulletin réponse, (exemple de la consultation sur le Service Public de la Poste) des réunions publiques thématiques, (traitant par exemple de préparation du budget, de divers travaux de voirie, du plan de circulation etc...).

Une concertation grâce à des réunions diverses sur un projet précis (projet d'aménagement, construction d'un équipement etc...) mais aussi des commissions spéciales (composées d'élus, de personnes qualifiées, de personnels municipaux et de citoyens) comme par exemple la commission accessibilité, des commissions extra-municipales qui ont été décidées sur les grands projets et des rencontres dans les quartiers avec les CIQ. Des décisions finales prises en conseil municipal dont les débats sont publics, permettant ainsi aux administrés de bien voir la réalité des échanges entre élus et les explications des choix de vote de chacun.

Voilà vous pouvez le constater, cette démarche et les outils sont mis à votre disposition pour que chacun d'entre-vous puisse devenir un citoyen investi dans la vie de la cité.

Michel ILLAC
Maire d'Ensues La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

La municipalité avait convié toute la population à la dernière

Création d'un chemin piétonnier reliant le village à la Maternelle depuis la Traverse du Colleton

Rétablir la continuité de la liaison piétonne entre l'Est et l'Ouest du village est un impératif pour la sécurité des écoliers qui empruntent ce parcours. Contraindre les automobilistes à modérer leur vitesse, aménager cet espace de manière à mettre en valeur ce lieu singulier chargé d'histoire, préserver le grand pin, un repère majestueux associé à la silhouette du village ce sont les objectifs qui ont guidé les architectes pour cet aménagement. Projet qui a reçu l'aval des riverains et des utilisateurs de cette liaison qui en ont assez de ne pas pouvoir aller en toute sécurité à l'école maternelle ou la crèche.



Présentation de la maquette et Calendrier de réalisation du programme de logements des Coullins

Déjà présenté en réunion publique par le plan de masse, le programme de logements a été présenté sous sa forme finale en ce qui concerne la première tranche pour rappel, ce projet répond à 4 objectifs précis. Développer un programme de logement mixte qui respecte l'environnement et le cadre de vie de la commune, répondre aux besoins de logements des jeunes et des familles de la commune qui sont soit mal logés soit en recherche d'un logement à un prix abordable, engager la mise en conformité par rapport à la loi SRU qui impose un quota de 20% de

logements sociaux à chaque commune, réserver un emplacement foncier pour l'accueil futur d'un EPHAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées).

Martine Matteï adjointe au social rappelait les attendus de ce programme et le phasage de réalisation, soulevant chez certains des questions précises liées aux conditions de mise en vente et d'attribution.

Questions qui ont eu réponses précises avec l'annonce d'une prévente envisagée dès la mi mai par la mise en place d'un bungalow de vente, les logements en location sociale devant attendre le choix du bailleur qui devrait intervenir fin juin.

Des précisions qui ont été les bienvenues.

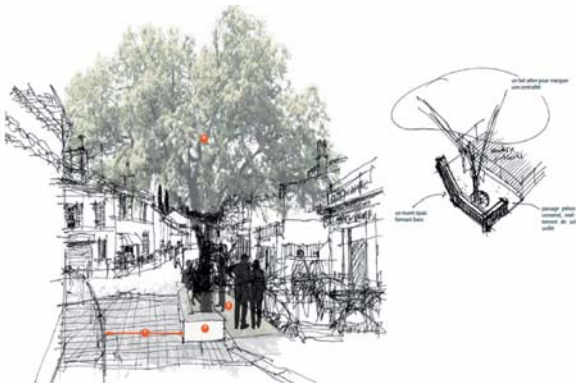
Le détail du projet et des aménagements routiers est repris dans la page spécifique de ce journal.



réunion publique en date du 17 avril afin d'y débattre 5 dossiers

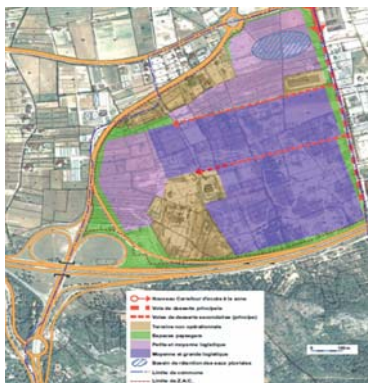
Création d'un passage piétonnier et sécurisé devant le Bar du Centre

Il s'agit de valoriser ce lieu de centralité villageoise, assurer la continuité du cheminement piétonnier, résoudre la problématique du stationnement sauvage et assurer le passage des véhicules de transports collectifs qu'ils soient urbains ou scolaires. Ces objectifs ont été partagés par les participants qui ont aussi posé le problème du stationnement dans le village et la possibilité de posséder de quelques places limitées en journée afin de desservir les commerces de façon plus facile. Un débat supplémentaire qui devra être mené en parallèle avec les commerçants du village.



Aménagement de la Zone d'Activité Économique (ZAC) des Aiguilles

Ce sont les avancées d'acquisitions foncières qui ont été portées au débat et ont reçu les réponses du 1^{er} adjoint Frédéric Ounanian, rappelant que cette zone d'aménagement avait fait l'objet d'une enquête publique en 2005 et qu'aujourd'hui nous étions dans les acquisitions amiables avec les propriétaires sur la base de la valeur estimée par France Domaines. Les accès à la zone et la desserte des actuelles habitations ont aussi fait l'objet d'interventions des riverains qui se sont vu expliquer que la zone allait devenir mieux desservie et surtout mieux traitée par des aménagements de qualité les protégeant des nuisances actuelles du site. Le détail de l'avancée de ce projet figure en page spécifique dans ce journal.



Aménagement du Vallon de Graffiane

C'est avec beaucoup de satisfaction que les participants ont accueilli ce projet d'aménagement afin de garantir la sécurité de l'ensemble des riverains et assurer la liaison entre le village et les calanques. Une présentation qui a permis à Marcel Turchiuli adjoint à la sécurité d'expliquer les objectifs fixés, améliorer le déplacement des piétons et des cyclistes, participer à la réduction des vitesses automobile pratiquées (limitation à 50km/h pas toujours respectée), prendre en compte la mise en sécurité de la desserte des transports urbains et scolaires. Un projet qui a fait l'objet d'une délibération communautaire a précisé Michel Illac le Maire afin de prévoir une première enveloppe budgétaire, ce projet étant actuellement dans les services du Conseil Général pour avis et décision de mise en réalisation.



Visites de quartiers

Les élus de la Municipalité multiplient aussi les visites sur le terrain à la demande des C.I.Q, des riverains ou dans le cadre de projets spécifiques.



Concertation sur un projet de Jardin Partagé à Chantegrive

Proposé par une habitante du domaine et travaillé en collaboration avec la municipalité et le CIQ le projet a été soumis à l'avis de l'ensemble des résidents du domaine. C'est sur le lieu même envisagé pour le projet qu'une trentaine de riverains en présence des élus, et des représentants du CIQ ont échangés en ce samedi matin de la mi-mai. M. Ounanian, 1^{er} adjoint en charge de l'environnement présentait la démarche de concertation et laissait la parole à Julie, à l'initiative du projet qui l'expliquait "l'idée de rassembler les habitants du quartier autour de la culture d'un potager partagé sur le lieu commun avec le rôle éducatif pour les enfants...". Très vite les premiers échanges ont tourné autour du lieu choisi et les nuisances qui pourraient en découler ; stationnement des véhicules, bruits, odeurs de fumier... certains évoquant le fait que

chacun pouvait faire son propre potager, d'autres donnant des expériences similaires dans d'autres communes, plusieurs riverains proches souhaitant conserver cet espace de verdure en l'état... Une majorité trouvant l'idée louable, mais le lieu peu approprié, M. le Maire rappelait la démarche de la municipalité, pour les projets, "information, consultation et concertation car l'avis des gens est important..." M. André Passat représentant le CIQ se déclarant "émerveillé de voir autant de personnes présentes" en profitait pour rappeler le rôle de leur CIQ et invitait l'assistance à participer à la vie de l'association. L'assemblée dans sa grande majorité trouve le projet intéressant sur le fond mais pas sur le lieu envisagé, un avis qui sera bien entendu pris en compte par la municipalité.



>> Un nouveau blog pour le CIQ de la Madrague de Gignac

Il est tout nouveau, tout beau à l'adresse <http://ciq-madrague-de-gignac.over-blog.com/>. Nous parlons du nouvel espace Internet du CIQ de la Madrague de Gignac. Ce blog vous permet de consulter les anciens numéros du "Petit Calanquais", mais aussi d'être informé des événements, du calendrier des rendez-vous à ne pas manquer et tout ce qui concerne la vie de cette calanque à la fois sur le site mais aussi grâce à l'envoi d'une newsletter. Qu'on se le dise !



>> L'AIEJE fait rimer mer et environnement

L'AIEJE "Association Initiatives et Éducation de la Jeunesse à l'Environnement" a été créée en 2003 avec pour objectif de préserver l'environnement et en particulier l'environnement marin par le biais de la sensibilisation et de l'éducation de tous les publics. Son siège est situé dans le Port de la Redonne. Elle présente une grande diversité d'activités afin de sensibiliser au mieux les usagers de la mer, de faire découvrir l'environnement aux plus néophytes et d'éduquer les éco-citoyens de demain. Par ailleurs, elle développe des activités pédagogiques dont l'objectif est de sensibiliser les élèves de la maternelle au CM2 au milieu marin sous la forme de sentier sous-marin (avec combinaison, palmes, masque, tubas) ou de sorties nature.

Depuis octobre 2009, l'AIEJE est affiliée à la FFESSM et propose aussi au public la pratique de la plongée sous-marine avec des plongées d'exploration mais également une formation allant du baptême au niveau 3. Le Club de plongée AIEJE accueille les enfants et parents pour les baptêmes et explorations pendant toute l'année et pendant les vacances scolaires (réservation 04 42 40 02 39).

À noter que l'association après avoir obtenu en 2007 le Trophée du Développement Durable par la SNCF à Paris a reçu cette année la médaille du Mérite pour les actions de civisme.

Pour contacter l'association : Nathalie Huertas (Présidente), Tel: 04 42 44 80 95 / 06 81 46 82 62 mail: aieje@voila.fr / site web : <http://aieje.fr>.

>> Simple com. : Votre solution pour tous types d'aides à domicile

L'Association Simple Com. dont le siège social est sur notre commune depuis 2006 est née de la volonté obstinée d'une responsable investie dans les domaines de la solidarité et de la citoyenneté. Elle occupe désormais une place reconnue auprès des professionnels et institutionnels de l'aide à domicile :

- Mairie d'Ensues qui abrite le siège social de Simple Com.
- CCAS de la commune.
- Défi-Pôle Emploi, tant par la diversité que le sérieux des prestations qu'elle procure.

En 2012, l'Association a souscrit au cahier des charges et aux recommandations de l'ANESM et de l'ANSP organismes tuteurs de l'aide à domicile, elle a ainsi pu obtenir son renouvellement et son autorisation.

L'association déploie ses activités auprès des bénéficiaires actifs ou retraités, elle intervient

également auprès de personnes fragiles et handicapées. L'offre de service se décline autour de trois axes :

- L'aide à la personne (préparation des repas, aide et surveillance...)
- Les transferts et la mobilité (aide à la mobilité intérieure et déplacements extérieurs...)
- Les tâches ménagères (entretien du logement, du linge...)

La disponibilité des salariés, leur mobilité permettent d'honorer les contrats des bénéficiaires les plus isolés géographiquement. En effet nombre d'entre eux qui vivent par exemple dans les calanques peuvent ainsi s'appuyer sur un personnel motivé qui contribue à leur bien-être.

Contact : Agnès Varoqueaux au 04 42 34 08 54 ou 06 74 70 98 30

mail : simplecom.ensues@orange.fr

Découvrez le programme de la fête des calanques

La 13^{ème} édition se déroulera sur le port de la redonne du 1^{er} au 5 août. Au programme :

Mercredi 1^{er} août

9h30, randonnée par le chemin du littoral (prévoir pique-nique, chaussures de marches, casquette, eau) jusqu'au port de carry le rouet. Retour en TER 30 places limitées aux premiers inscrits à partir de 6 ans. 11h, embarquement sur le bateau l'albatros pour lecture de paysages.

Jeudi 2 août

10h-13h, sentiers sous-marin à partir de 8 ans.
16h-18h, concours de pétanque.

Vendredi 3 août

15h-18h, atelier manuel sur la mer pour décor de la soirée du samedi.

Samedi 4 août

Préparatif spectacle des enfants et soirée pizzas - Apéritif à 20h.

Dimanche 5 août

10h-13h, jeux d'enfants sur le port.
22h, soirée DJ avec sons et lumières

Pour tous renseignements :
04 42 44 80 95



>> Le projet de la zone économique des Aiguilles prend forme

Comme présenté lors de la réunion publique du 17 avril, le projet d'aménagement de la zone des Aiguilles se poursuit à bon rythme. L'aménageur BARJANE a été désigné fin 2011 par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM).

L'acquisition du foncier est en cours de finalisation...

Les négociations foncières à l'amiable sont en cours de finalisation. Les personnes encore propriétaires et qui souhaitent céder leur terrain peuvent se rapprocher de la société AXIALE qui mène les discussions pour le compte de l'aménageur. D'ici la fin de l'année, la majeure partie de l'emprise de la zone devrait être acquise, ce qui permettra de limiter la procédure de Déclaration d'Utilité Publique à quelques parcelles seulement, si nécessaire. Une campagne de fouilles archéologiques a été menée au cours du 1^{er} semestre 2012 et actuellement, une campagne de diagnostic pollution est en cours sur les fonciers maîtrisés où de nombreux sondages et prélèvements vont être effectués. À l'issue de cette campagne, l'aménageur pourra mettre en œuvre les mesures appropriées afin de nettoyer le site.

Les études préalables pour l'échangeur autoroutier ont été lancées...

Concernant l'aménagement de l'échangeur autoroutier et de la future bretelle, un accord de financement entre l'ensemble des parties prenantes a été trouvé l'année

dernière. Les études préalables ont été lancées par le CG13 et la DIRMED. En ce qui concerne la réalisation du carrefour giratoire permettant la desserte de la zone depuis la RD 49A, la convention d'aménagement sera prochainement ratifiée.

Enfin, le projet en lui-même commence à prendre forme : le futur parc des Aiguilles accueillera à terme une dizaine de bâtiments dédiés aux activités de transport et de logistique. À l'entrée, le futur centre de vie accueillera les visiteurs et les salariés de la zone pour leur proposer toute une panoplie de services : restauration, crèche, poste, banque, entreprise de travail temporaire. Le pôle de vie abritera aussi les locaux de l'Association Syndicale Libre qui sera chargée de la sécurité et de l'entretien de la zone 24h/24h. À terme, la zone accueillera près de 900 emplois.

Une démarche de haute qualité environnementale, architecturale et paysagère

Zone d'activité de nouvelle génération, le Parc des Aiguilles sera conçu dans une démarche de haute qualité architecturale et paysagère.

L'aménagement des Aiguilles et son exploitation future seront gérés par un Système de Management Environnemental (SME) qui sera certifié ISO 14001. Le périmètre de ce SME, très large, couvrira la conception du projet, la réalisation d'un "chantier vert", l'accueil des entreprises et la gestion durable du parc.

Pour mettre en œuvre ce grand projet, la commune lancera à la rentrée, en concertation avec la Communauté Urbaine de Marseille (CUMPM), une modification de son règlement du PLU afin de le mettre en cohérence avec le projet.

>> L'antenne territoriale de la Communauté Urbaine va bientôt faire son retour sur la commune

L'antenne CUM MPM implantée dans un 1^{er} temps en 2001 dans des locaux exigus et temporaires à côté du boulo-drome s'est déplacée temporairement depuis quelques mois vers la commune du Rove, pour permettre l'aménagement futur d'un parking pour le cimetière communautaire puis pour la salle des festivités et de la culture qui ouvrira ses portes après l'été 2013.

Ces configurations appartiendront bientôt au passé puisque la commune vient d'acheter un terrain en zone UEP dans le secteur de Val de Ricard. Ce terrain est mitoyen avec la déchèterie et abritera début 2014 le bâtiment flambant neuf de la future antenne communautaire. 2000 m² seront réservés pour cet équipement et 800 m² resteront communaux pour l'implantation des futurs ateliers techniques municipaux.



>> le démarrage des travaux du programme de logements des Coullins

La 1^{ère} réponse apportée à la problématique du logement sur notre commune depuis 20 ans

Avec l'installation récente d'un bungalow de vente et la présence de panneaux signalétique, la réalisation du programme de logements sur le secteur des Coullins n'est plus un secret pour personne. Elle viendra prochainement satisfaire la forte attente d'une offre de logements sur notre commune (rappelons que la ville n'a plus réalisé de programme de logements depuis plus de 20 ans avec le lotissement de Chantegrive).

Il s'agit là de la première tranche du projet qui comprend dans sa partie haute 19 maisons individuelles avec jardin, et plus bas 4 bâtiments R+2 (rez de chaussée + 2 étages) dont un comprenant 21 appartements en location sociale et 3 autres regroupant 44 appartements en accession à la propriété, ces derniers étant dotés de deux emplacements de parking (un box en sous-sol et une place en surface).

Cette réalisation répond à un double objectif : répondre à la problématique essentielle du logement pour les familles de la commune, toutes générations confondues, et permettre la mise à niveau de notre commune par rapport aux obligations demandées par la loi SRU dans une logique de mixité sociale.

La Municipalité a pris soin, dans le cadre des négociations avec l'aménageur, de garantir un programme de qualité qui s'insère bien dans le paysage et respecte le cadre de vie de notre commune :

L'ensemble sera ainsi réalisé en classe

BBC (Bâtiment Basse Consommation), les axes routiers et la quantité de parking ont été étudiées attentivement, le réseau pluvial et les équipements paysagers ont été pensés pour répondre à cet apport nouveau de population.

Priorité donnée aux habitants de la commune pour l'acquisition de ces logements..

Il fallait attendre l'accord sur le permis de construire de cette 1^{ère} tranche (Permis instruit par le service urbanisme de la commune, avec les conseils des architectes du CAUE et avec l'appui technique d'un cabinet extérieur) pour lancer les 1^{ères} opérations de vente. Ce dernier ayant été accordé le 9 Mai, la mise en vente des appartements et maisons individuelles a été lancée dès le 18 mai, comme annoncé lors de la réunion publique du 17 Avril.

Comme elle s'y était engagée lors des réunions publiques de concertation sur ce projet, et afin de garantir au maximum l'accès de ces logements aux habitants de la commune, la Municipalité a pris soin d'informer par courrier personnel toutes les personnes qui l'avaient sollicité pour acquérir un logement. Résultat, c'est une grande majorité d'ensuénens et ensuénennes, qui ont pu faire l'acquisition de ces premiers logements et c'est avec satisfaction que nous constatons que ce sont des jeunes célibataires, des jeunes couples et des familles pour la plupart "primo accédants" qui ont pu obtenir une réponse à leur demande. Certains avaient fait part de leur inquiétude sur cette question, les voilà rassurés.

Un chantier qui présente toutes les garanties de sécurité notamment par rapport à la proximité de l'école élémentaire.

Dès cet automne, les travaux de réalisation vont démarrer pour une durée de 15 à 18 mois. Les mesures prises pour cette phase de travaux ont fait l'objet d'une concertation avec la population et les parents d'élèves. C'est ainsi que la voie de desserte du chantier, prévue initialement au niveau du rond-point de l'école a été abandonnée à la demande de la Municipalité. Elle sera complètement détachée du secteur d'entrée de l'école pour venir depuis les feux de la RD5 face au Centre Médical des Palmiers. La zone du parking du bas sera complètement repensée. Cela a déjà commencé avec le réaménagement ces derniers jours d'une nouvelle rampe d'accès au chemin de l'école depuis le parking. Cela se poursuivra avec le déplacement à la rentrée 2013 de la voie de desserte des bus vers l'ouest (face à l'aire de jeux à l'arrière du gymnase) et la réalisation d'une aire de retournement des bus dans la montée vers le tennis club. Des dispositifs de ralentissement et d'arrêt minute seront aussi mis en place. La surveillance de la zone sera assurée en permanence par les agents de la Police municipale aux heures de desserte scolaire. (L'effectif de la PM venant d'être porté à 6 en cette fin Juin) et la zone de chantier sera entièrement close. Si nécessaire, d'autres mesures pour pallier les conséquences des travaux seront prises au fur et à mesure de l'évolution du chantier.



>> Un tour du monde en vélo...pas comme les autres !

C'est le pari un peu fou d'un jeune couple d'ensuénens : Angélique Pairault et Vincent Lagarde. Ces deux amoureux de voyages et de grands espaces, avides de rencontres et d'aventures quitteront la commune en septembre pour un périple de 15 mois à vélo couché !

Ils vont ainsi pédaler le long des Andes, de l'Équateur à la Terre de Feu, puis ils traverseront l'Asie centrale de la Turquie jusqu'en Inde, soit au programme 18 000 km pour 14 pays traversés.

Au delà de la performance kilométrique, l'objectif du périple pour Angélique et Vincent sera de prêcher la bonne parole dans les écoles traversées sur le thème du développement durable :

"Nous allons servir de messenger entre les écoles rencontrées et les écoles françaises : nous allons montrer à chacune le mode de vie des élèves de l'autre. Les élèves pourront ainsi comparer leur mode de vie et se rendre compte que la France est souvent un modèle pour les pays moins développés.

Cependant ce modèle, basé sur une consommation intensive des ressources, n'est malheureusement pas un modèle de développement durable si on pense global".

Récemment, ont été menés des ateliers pédagogiques de sensibilisation au développement durable avec les enfants de CE2 de plusieurs écoles de la Côte Bleue dont l'école Frédéric Mistral d'Ensues (voir article par ailleurs). Trois thèmes ont été approfondis : les enjeux liés à l'eau, la préservation de l'environnement, et le recyclage. Grâce à Internet, ces élèves pourront comparer pendant le temps du voyage leurs modes de vie avec celui d'enfants vivants dans des environnements variés géographiquement et culturellement. À leur retour, nos 2 globe-trotters présenteront à ces mêmes enfants un exposé photos/vidéos de leur voyage. Ils pourront alors poser des questions et faire partager leurs impressions.

L'idée qui sous-tend cette démarche est clairement d'encourager les populations des pays émergents qui aspirent à notre mode de vie à prendre soin de leur environnement, tout en formant de futurs adultes de chez nous à la notion de développement durable. La commune soutient ce projet et nous vous invitons à suivre les aventures d'Angélique et Vincent en vous rendant dès cet automne sur le site de la ville www.mairie-ensues.fr où un lien permanent vers un blog dédié au projet vous permettra de suivre attentivement ce périple original.

>> Les élèves de CE2 initiés au développement durable

À l'initiative de M. et Mme Lagarde, porteurs du projet de Tour du Monde en Vélo, et en coopération avec la Municipalité, la Communauté Urbaine, la Société des Eaux de Marseille ainsi que l'association AIEJE, plusieurs matinées de sensibilisation sur les thèmes de l'eau, de la gestion des déchets et du tri sélectif ont été organisées à l'école élémentaire Frédéric Mistral.

Le bus info tri de MPM était présent et on a pu se rendre compte de l'intérêt

mais aussi de la motivation de nos élèves par rapport au tri sélectif.

Une séance de ramassage des déchets se trouvant autour de l'école leur a permis de prendre conscience de l'importance de préserver l'environnement.

La collecte de ces déchets a ensuite été triée avant d'être vidée dans les conteneurs adéquats. Nul doute qu'à l'issue de cette initiative, ils seront moins nombreux à jeter leurs emballages de goûter dans la cour pendant les récréations.

Par ailleurs, depuis plusieurs années la cour de l'école élémentaire Frédéric Mistral n'était plus ombragée. À la demande du corps enseignant et des parents d'élèves c'est chose faite maintenant puisque pendant les vacances de Pâques plusieurs mûriers platane stériles ont été mis en place. Encore un peu de patience et bientôt, nos élèves pourront s'abriter à l'ombre des arbres de la cour.



>> Nos enfants ont la main verte !

Compte tenue de la météo capricieuse et en raison des orages qui ont émaillés le dimanche du Troc Vert en mai dernier, l'atelier pédagogique de plantation n'a pu avoir lieu. Qu'à cela ne tienne le mercredi 30 mai et le mercredi 6 juin ce sont les enfants du Centre de Loisirs qui ont joué les jardiniers encadrés par l'équipe de la société "Jardin Service" avec le concours des membres du Comité Feux et des sapeurs-pompiers du Centre de Secours Côte Bleue Est. C'est ainsi que 90 pieds de thym, de romarins ou de lavandes ont été planté le long de la clôture de la nouvelle caserne. Et d'une pierre deux coups, les enfants ont également pu visiter la caserne et les beaux camions.



>> Rappel : vigilance sur l'accès au massif forestier

Notre commune est classée en zone sensible aux feux de forêts. Pour votre sécurité, la circulation des personnes est donc strictement réglementée dans les espaces sensibles du 1^{er} juillet au 30 septembre. L'accessibilité est déterminée chaque jour, en fonction de la météo et de la sécheresse. Elle est rendue publique sous la forme d'un code couleur :

- Orange : balade possible toute la journée
- Rouge : promenade seulement entre 6 heures et 11 heures le matin
- Noir : promenade, circulation et stationnement de véhicules sont interdits toute la journée.

Nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension, le respect de la réglementation est impératif dans ces zones. Pour connaître au jour le jour les conditions d'accès, vous pouvez appeler un serveur vocal : 0811 20 13 13 (Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe).



>> Troc vert : Sous le signe de l'échange et de la passion

Dimanche 20 mai, malgré un temps plus que maussade ce sont 150 passionnés qui se sont retrouvés pour échanger dans la bonne humeur, plantes, matériel de jardin, et conseils autour du jardinage. Ouvert aux experts comme aux novices, ce troc vert a eu pour but de faire partager une passion commune : l'amour des plantes. Les passionnés ont également pu y trouver des conseils de professionnels ainsi qu'un stand d'éco compostage organisé par la Communauté Urbaine. Aucun stand n'était payant, à l'exception de la buvette dont les bénéfices récoltés ont été entièrement reversés au Secours populaire.

Initié par le CCAS de notre commune, en la personne de Martine Mattei deuxième adjointe, cette journée placée sous le signe du partage et du désintéressement a été menée conjointement avec les communes d'Ensuès, de Châteauneuf les Martigues, du Rove, de Carry le Rouet et de Sausset les Pins. Fruit d'un long travail de réflexion et de mobilisation, ces cinq communes ont signé une charte de coopération en date du 12 avril dernier, document dans lequel chacune des localités s'engage à organiser un troc vert à tour de rôle



sur son territoire. L'impact de cette manifestation exemplaire en matière de défense du développement durable, sera à n'en pas douter un véritable atout pour nos communes à l'avenir.





>> Le programme d'assainissement des Calanques est en bonne voie et se poursuivra à l'automne

Les gênes occasionnées par les travaux d'assainissement dans les calanques n'ont pas toujours été agréables à vivre pour les calanquais et nous tenons à les remercier pour leur patience et leur compréhension. Comme convenu, les travaux ont été temporairement stoppés le 1^{er} juin pour permettre à chacun de ne pas subir de perturbations durant la période estivale.

Ceci étant, le chantier avance à bon train et les délais annoncés seront respectés. Pour le secteur de la Redonne la grande majorité des canalisations a été posée, la station de relevage ST4 a été réalisée. Il ne reste qu'une trentaine de mètres à couvrir au

niveau du chemin du Prébraire. La reprise des travaux est programmée pour le 1^{er} octobre avec la réalisation des stations de relevage ST5 et ST6.

Sur le secteur de la Madrague de Gignac, les stations de relevage ST1, ST2, ST3 sont réalisées, la prochaine étape consistant à réaliser les canalisations au niveau du Chemin de la Madrague et de la Calanque du puits ainsi qu'à l'impasse des Cigales. Cela devrait couvrir l'ensemble du dernier trimestre de l'année avec une réfection des chaussées prévue en décembre. De quoi garantir la bonne livraison des cadeaux du Père Noël aux enfants...

>> Ensûs s'engage sur la réduction des pertes d'eau

L'entretien des réseaux d'eau se mesurent en dizaine de kilomètres sur le territoire de notre commune. Il fait l'objet d'interventions permanentes du délégataire communautaire (la Société des Eaux de Marseille) dans le but d'améliorer le service rendu et de gérer au mieux cette précieuse ressource en réduisant le risque de fuites souterraines.

Dans le cadre d'une volonté de la Municipalité de participer à cette réduction des pertes d'eau, la commune a accepté d'être ville-pilote dans ce domaine. C'est ainsi qu'un nouveau matériel innovant de système "d'écoute" permanent du réseau va être installé sur notre territoire, en commençant par le secteur Chantegrive que l'on sait problématique. Ce système consiste à poser des capteurs sur les vannes, qui "écoutent" les bruits de fond 24h sur 24h. Cela est retransmis en temps réel par de la télérelève, via des "répéteurs".

Cela se matérialise sous forme de petits boîtiers que l'on installe en hauteur pour capter les ondes radio qui sont ensuite envoyées pour traitement par un serveur informatique. Ils seront posés prochainement sur les poteaux d'éclairage public de la commune.

>> Opération Tranquillité Vacances, le bon réflexe !

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la Gendarmerie de Carry. Le formulaire de demande individuelle est à télécharger sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr dans la rubrique Votre Quotidien > Sécurité.

>> Premiers coups de pioche pour le chantier de la Salle des festivités et de la Culture

Les travaux qui permettront la construction de la future salle des Festivités et de la Culture ont démarré à proximité du Centre de Secours.



Leur durée est estimée à 15 mois. Il est à noter qu'au démarrage du chantier, la terre issue du terrain a été provisoirement stockée sur un terrain à proximité du site en accord avec son propriétaire. Cela permet de palier le problème de place pour le stockage des terres sur l'emprise du projet, de réduire la distance parcourue par les camions et de réutiliser après tri une partie des matériaux déblayés. Ce fonctionnement participe d'une gestion raisonnée des ressources.



Attendus depuis longtemps par les riverains, les travaux de requalification du chemin du Val de Ricard ont été réalisés.



Suite aux demandes formulées en réunion de concertation, des ralentisseurs de type "coussin lyonnais" ont été posés comme ici traverse de la Reynarde, mais aussi chemin des Besquens, promenade de Chantegrive et Promenade des Flamants roses.



Le bâtiment de l'ancienne caserne chemin des Rompides a été rasé et le site a été désamianté. Il laissera bientôt la place à un projet d'aménagement qui est en cours d'études.



>> Vigilance et dispositifs renforcés pour l'ensemble des acteurs de la sécurité

C'est devenu un rendez-vous incontournable au démarrage de chaque saison estivale. À l'initiative de la Municipalité, les différents responsables de la sécurité sur notre commune ouvrent le dialogue, à l'occasion d'une réunion avec les habitants représentés par les CIQ et les commerçants. Autour de la table, on pouvait retrouver M. le Maire, accompagné de son adjoint à la sécurité M. Turchiuli, M. Buret, chef de poste de la Police Municipale, le Lieutenant Vecchioni représentant le commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Istres, le Capitaine Freitag de la gendarmerie de Carry, le Capitaine Pezzatini, chef de corps des Sapeurs-Pompiers, M. Ceccaldi, responsable du Comité Communal des Feux de Forêts et M. Pacini de la direction des ports du Conseil Général.

Patrouilles diversifiées pour la Police Municipale :

Concernant les contrôles d'accès aux calanques, ce sont toujours 4 emplois saisonniers (jeunes étudiants de la commune) qui sont répartis sur chaque barrage (2 sur chaque point). Les patrouilles sont diversifiées (pédestre, véhiculées, maritimes ou en VTT), certaines se font communément avec le Comité Communal des Feux de Forêts ou en coordination avec l'ONF, d'autres sont prévues exceptionnellement de 14h à minuit avec l'appui de la Gendarmerie. L'accent est mis également sur l'importance de l'implication "citoyenne" afin de faire remonter aux forces de l'ordre toute présence ou mouvement suspect dans les quartiers ou lotissements.

La Gendarmerie bénéficie de renforts à partir du 1^{er} juillet :

Côté Gendarmerie, 2 détachements de Surveillance et d'Intervention composés

chacun de 10 militaires, viennent renforcer le dispositif sur l'ensemble du secteur de la Côte Bleue. En partenariat avec la SNCF des contrôles seront effectués à la sortie des trains, les gendarmes pourront également s'inviter dans les trains sur les trajets. Monsieur Pacini représentant le Conseil Général confirme parallèlement que les moyens de vidéo protection sur le port de la Redonne ont été déplacés et qu'ils fonctionnent.

Pompiers et Comité Feux sont en ordre de marche :

Le Capitaine Pezzatini, responsable du Centre de Secours Côte Bleue Est annonce lui que du 15 juin au 15 septembre, 20 pompiers supplémentaires sont employés pour la prévention des feux de forêts. Deux camions incendies seront armés et un hélicoptère bombardier d'eau pourra également être utilisé pour la protection du massif forestier. Une nouveauté à signaler aussi cette année, la présence d'un bateau pour les diverses interventions dans les calanques. Enfin, le Comité Communal des Feux de Forêts complète ce dispositif avec une présence tous les jours de 14 h à 18 h. Cette plage horaire sera étendue en cas de nécessité (grand vent, événement particulier).

Objectif n°1 : assurer un maximum de présence sur le terrain :

Les questions émanant de la salle laissent apparaître que la présence des forces de l'ordre sur le terrain correspond à une demande forte de la population en tenant compte de certains paramètres importants comme les conditions météorologiques qui influent la fréquentation du bord de mer ou les restrictions de l'accès dans les massifs, la sécurité des plaisanciers dans les

ports, la gestion du stationnement. Nous vous rappelons qu'il ne faut pas hésiter à contacter la Police Municipale en cas d'urgence :

06 31 36 73 87 ou 06 12 57 38 66.

>> Un 6^{ème} agent vient renforcer l'effectif de la Police Municipale

Même si la sécurité reste une prérogative de l'État, la Municipalité considère qu'il est aussi de son devoir d'assurer la protection de ses administrés et de mener à bien une politique de prévention et de proximité pour le bien-être de tous. C'est ainsi qu'elle a confirmé l'embauche d'un 6^{ème} policier municipal. Ce dernier vient renforcer la qualité du service de police mais aussi apporte des compétences nouvelles à notre collectivité. En effet, cet agent qui prendra ses fonctions fin juin, est également garde champêtre territorial. Il assurera d'une part ses missions principales d'agent de la force publique et veillera au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique sous la direction du chef de poste. D'autre part, ce fonctionnaire assermenté et agréé par l'autorité judiciaire bénéficie de compétences spéciales issues de diverses lois (police municipale, de la route, de l'environnement, de la chasse et de la pêche, voirie routière, débits et circulation des boissons, certaines infractions fiscales, code de la santé publique...). Dans le même esprit, nous vous rappelons que dans le cadre de l'aménagement du nouveau rond-point de l'entrée ouest, la Ville s'équipera de caméras de vidéo-protection aux 2 entrées de ville.

24 Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Avril 2012

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Marché Public à Procédure Adaptée pour les travaux de construction de la salle de la Culture et des festivités : Sélection des entreprises

(Rapport Michel Illac)

Dans le cadre du projet de création d'une salle de la culture et des festivités, le permis de construire a été accordé et les études ont été terminées et validées. Conformément au code des marchés publics et aux seuils de procédure, la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux a été effectuée selon une procédure adaptée. Elle se décompose en 14 lots. L'ensemble des offres a été analysé financièrement et techniquement en plusieurs phases entre les deux Commissions d'appel d'offres par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cette décision propose aux membres du conseil municipal de suivre l'avis de la commission d'appels d'offres, de sélectionner un candidat pour chacun des lots et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Pour 19 Contre 2 Abstentions 5

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Juin 2012

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Convention "Saison 13" avec le Conseil Général

(Rapport Sabine Coirre)

Par l'intermédiaire de "Saison 13", le Conseil Général prend en charge 50 % du coût des spectacles sélectionnés dans un catalogue. Cette décision valide l'adhésion de la commune à "Saison 13" pour l'année 2012 / 2013.

Approuvé à l'unanimité

Attribution de subventions aux associations - 3^{ème} Répartition

(Rapport Mohamed Béhairi)

Le Budget Primitif 2012 prévoit un montant de 71 400 € destiné à subventionner les Associations, les projets scolaires et les organismes mutuels. Un acompte de 9 700 € a été voté sur les subventions attribuées à l'OCCE et à l'Amicale du Personnel. Le conseil municipal a aussi effectué une 2^{ème} répartition de 61 290 €. Cette 3^{ème} répartition permet d'attribuer les versements suivants : 800 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers, 600 € à l'Association Culturelle Abbé Mandine, 460 € à l'Association Ensuiénne de Soutien au CCFF d'Ensuiès, 400 € à Droit au Bouchon et 6 000 € au Défi pour l'Emploi.

Pour 26 Contre 1 Abstentions 0

Recrutement d'agents contractuels pour le Centre de Loisirs

(Rapport Michel Illac)

En prévision des périodes de vacances scolaires 2012/2013, le Centre de loisirs sans hébergement fonctionnant tous les jours (sauf les week-ends et les jours fériés), ainsi que pour les séjours ou camps, il est nécessaire de renforcer le service afin d'assurer un encadrement optimum du nombre d'enfants.

Approuvé à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public ainsi que pour répondre à la bonne marche de l'administration, à l'évolution de la structure et de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à la création de postes dans différentes filières. Il convient de préciser que cette dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Approuvé à l'unanimité

Modification de la délibération cadre du régime indemnitaire : filières technique et Police

(Rapport Michel Illac)

Le nouveau cadre d'emploi des techniciens territoriaux, ainsi que le recrutement en cours d'un garde champêtre au sein de la Police Municipale portant son effectif à 6 agents, nécessite l'actualisation de cette délibération cadre.

Approuvé à l'unanimité

Financement de la protection sociale complémentaire des agents par le CDG13

(Rapport Michel Illac)

Les employeurs publics territoriaux peuvent aider leurs agents à acquérir une protection sociale complémentaire. Ainsi, par cette décision, la commune charge le Centre de Gestion des Bouches du Rhône d'organiser une procédure de mise en concurrence, afin de passer éventuellement une convention de participation concernant la participation financière à la protection sociale des agents.

Approuvé à l'unanimité

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents

(Rapport Michel Illac)

Cette décision permet à la commune de recruter le cas échéant des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Il est précisé que la dépense est prévue au budget communal du chapitre 012

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention à la CARSAT pour des travaux de réhabilitation du Foyer Socioculturel

(Rapport Martine Mattéi)

La commune s'est engagée dans un effort de mise aux normes et de rénovation de ses bâtiments dont le foyer socioculturel est prioritaire. Afin d'améliorer le cadre de vie de cet espace, il est indispensable de réhabiliter le foyer socioculturel en y créant des WC et des

accès répondant aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le montant des travaux est évalué à 60 320,00 €. La CARSAT SUD-EST pourrait intervenir sous la forme d'une subvention à la commune à hauteur de 50% du coût total HT de ces travaux et pour un montant maximum de 30 000,00 €.

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Général des Bouches-du-Rhône

(Rapport Marianne Delaforest)

La commune souhaite acquérir des armoires fortes en vu de protéger et conserver dans des conditions optimales ses registres d'état civil et ses actes administratifs. Il s'agit de demander au Conseil Général des Bouches-du-Rhône de participer à l'acquisition de ces armoires à hauteur de 60% du coût total HT de l'acquisition.

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition d'un véhicule électrique destiné au portage de repas

(Rapport Martine Mattéi)

Dans le cadre du renouvellement du parc automobile de la Commune et afin de perfectionner le service public du portage de repas dans des conditions respectueuses de l'environnement, il est prévu l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique neuf pour le portage de repas. Dans ce cadre, au titre du "Fonds départemental pour la mise en œuvre du plan énergie-climat", le CG13 pourrait intervenir financièrement pour concrétiser ce projet.

Adopté à l'unanimité

Procédure de modification du PLU

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC des Aiguilles et afin d'en faciliter la réalisation, il est nécessaire que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole engage une procédure de modification du Plan local d'urbanisme de la commune. Il est important de noter que cette procédure nécessitera une enquête publique.

Pour 22 Contre 0 Abstentions 2

Projet de Programme local de l'habitat de la CUMPM

(Rapport Martine Mattéi)

Pour préparer le projet de PLH qui couvrira la période 2012-2018, une large concertation a été engagée à la fois avec les acteurs de l'habitat, et avec les communes membres, qui ont pu faire part de leurs projets concernant l'habitat pour les six années à venir. Pour la Commune d'Ensuiès-la-Redonne, il est prévu la construction de nombreux logements (dont des logements sociaux et une aire d'accueil des gens du voyage) sur toute la durée du PLH afin de répondre aux besoins de la population locale (jeunes, personnes âgées...) sur les sites suivants : Zone des Coullins, ancien centre de secours... Par cette délibération, il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce projet.

Approuvé à l'unanimité

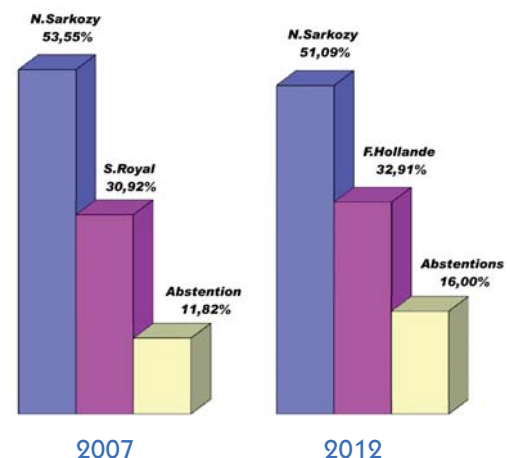
Ensuès citoyenne avant tout avec une participation au-dessus des moyennes nationales et départementales...

Nous ne nous permettrons pas de faire l'analyse détaillée des résultats, ce n'est pas notre rôle. Deux enseignements essentiels de ces deux élections nationales, nous semblent toutefois à évoquer. Tout d'abord le fait que l'alternance a joué à plein en cette période de crise que personne ne peut nier même si chacun s'est exprimé de façon différente dans son choix de vote, notamment lors des premiers tours. Ensuite, des attentes importantes sont exprimées dans de nombreux domaines, emploi, logement, sécurité, pouvoir d'achat, déplacements, santé...

Élections présidentielles premier tour 2012

	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4	TOTAL	%
INSCRITS	1 177	914	1 211	923	4 225	100,00%
VOTANTS	977	747	1 064	784	3 572	84,54%
BLANCS OU NULS	20	9	19	13	61	1,71%
EXPRIMES	957	738	1 045	771	3 511	98,29%
ABSTENTIONS	200	167	147	139	653	15,46%
ONT VOTE POUR						
NICOLAS SARKOZY	258	259	313	185	1015	28,91%
MARINE LE PEN	274	175	277	253	979	27,88%
FRANCOIS HOLLANDE	195	132	196	145	668	19,03%
JEAN-LUC MELENCHON	133	90	114	101	438	12,48%
FRANCOIS BAYROU	54	51	84	56	245	6,98%
EVA JOLY	17	16	25	8	66	1,88%
Autres listes						2,84%
% Participation/Bureau	83,01%	81,73%	87,86%	84,94%		

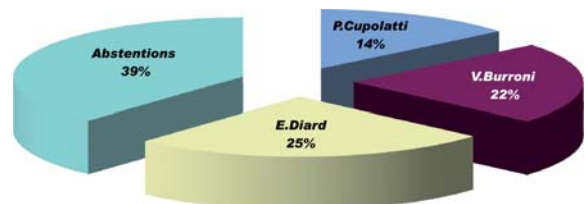
Élections présidentielles second tour 2007 - 2012



Élections législatives premier tour

		BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4	TOTAL	%	
INSCRITS		1 178	914	1 210	926	4 228	100,00%	
VOTANTS		676	518	763	587	2 544	60,17%	
BLANCS OU NULS		9	4	8	5	26	1,02%	
EXPRIMES		667	514	755	582	2 518	98,98%	
ABSTENTIONS		502	396	447	339	1 684	39,83%	
ONT VOTE POUR							% / Exprimés	% / Inscrits
M. DIARD Eric	207	191	291	187	876	34,79%	20,72%	
M. BURRONI Vincent	197	117	189	154	657	26,09%	15,54%	
M. CUPOLATI Paul	163	105	182	178	628	24,94%	14,85%	
M. LABRANCHE Jean-Claude	55	46	42	33	176	6,99%	4,16%	
M. SOUVET Pierre	16	21	20	13	70	2,78%	1,66%	
M. VILORIA Patrick	14	15	13	4	46	1,83%	1,09%	
Autres listes						2,58%		
% Participation/Bureau		57,39%	56,67%	63,06%	63,39%			

Élections législatives second tour



Chacun aura constaté le nombre croissant d'inscrits sur les listes électorales, ce qui reste une bonne chose pour la démocratie. Cela est dû à trois raisons ; l'effet de l'inscription automatique des jeunes majeurs depuis 2006, l'accroissement de la population et les inscriptions nouvelles en ces périodes d'élections nationales. Ces nouveaux chiffres d'électeurs par bureau génèrent une organisation des opérations de vote parfois complexe au vu notamment de l'espace des divers locaux. Cette situation va nous conduire à créer un 5^{ème} bureau sur la commune afin d'assurer une meilleure répartition et anticiper l'évolution prévisible du nombre d'inscrits au vu des nouveaux logements conformément au PLU. Que chacun se rassure une information spécifique et détaillée sera donnée en temps utiles sur cette nouvelle organisation à toute la population.

Le service élections de la commune était sur tous les fronts

Avec 4 échéances électorales en ce printemps 2012, le service des élections de la commune a été particulièrement sollicité. Sous la direction d'Agnès, avec la collaboration de Cécile, la préparation et l'organisation de ces scrutins n'ont pas été de tout repos. Nous remercions donc l'ensemble des personnes concernées : les agents municipaux volontaires, les délégués et assesseurs dans chaque bureau, les services techniques de la Ville pour la logistique, les membres de la commission des listes électorales. Si les scrutins se sont parfaitement déroulés c'est aussi grâce à l'engagement et à la rigueur dont tout le monde a su faire preuve. Rendez-vous en 2014 pour les élections européennes et municipales.

>> Fêtes du 14 juillet

Nous vous attendons nombreux pour les festivités du 14 juillet. Le vendredi 13 au soir, vous êtes invités à participer à un grand bal et une sardinade sur le parvis de l'Hôtel de Ville à partir de 20h, soirée offerte par la Municipalité avec la participation de Du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) qui assurera la buvette. Le lendemain, à partir de 10h30, départ du défilé jusqu'au Centre de Secours, cortège qui sera rythmé cette année par la présence de majorettes.



>> Dates de la rentrée scolaire 2012

C'est une date à cocher absolument dans vos agendas. La rentrée des élèves pour l'année scolaire 2012/2013 se fera le lundi 3 septembre. Pour vous permettre d'effectuer vos démarches d'inscriptions dans de bonnes conditions, les services transports et éducation vous accueilleront à l'hôtel de ville du lundi au vendredi à partir du lundi 27 août de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.



>> Des Journées du Patrimoine insolites

Il existe sur notre territoire de multiples patrimoines cachés. Cela tombe bien puisque c'est exactement la thématique nationale des Journées du Patrimoine 2012. Ainsi nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir un patrimoine rarement accessible, parfois méconnu et souvent insoupçonné. La délégation Culture vous a donc concocté un programme inédit le samedi 15 septembre avec la visite guidée de 2 sites proches de notre village, en compagnie de M. Chevê, ensuénien et grand passionné d'histoire :

- Visite de l'Oppidum de la Cloche à l'occasion d'une petite randonnée, : situé au cœur du massif de la Nerthe, près de St Victoret, ce lieu porte les marques d'une occupation précoce (vestiges gaulois, 3^{ème} siècle av. JC); on y trouve également des fossiles du jurassique. On peut aussi y voir les stigmates de la seconde guerre mondiale (Bunkers, fortifications, tourelles).
- Visite de la Chapelle St Michel (datant du XII^{ème} Siècle et site classé monument historique) sur la commune du Rove (exceptionnellement ouverte en raison des journées du patrimoine).

Renseignements et inscriptions gratuites auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Vide grenier d'automne

Comme chaque année, le vide grenier d'automne se déroulera dans les rues de centre village le dimanche 23 septembre de 9h à 17h. Vous serez informés à la rentrée des modalités d'inscription avec un formulaire à télécharger sur le site Internet de la Ville ou à retirer en Mairie.



>> Fête de la Libération du Village

Dimanche 26 août, la municipalité et l'Union des Anciens Combattants d'Ensues La Redonne vous invitent à participer à la Fête de la Libération du village. Le rendez-vous est fixé à 10h30 sur le parvis de l'hôtel de ville pour le départ du défilé qui rejoindra le monuments aux morts où seront prononcées les allocutions. Un apéritif sera ensuite offert par la municipalité, au foyer socioculturel.

>> Partagez la passion du sport à la Maison Pour Tous

Ouvert à tous, le Centre Ados vous propose de venir vibrer autour de retransmissions TV de grands événements sportifs sur écran géant. Cela a démarré avec les matchs de l'Equipe de France durant l'Euro. Par la suite les grands rendez-vous, des Jeux Olympiques de cet été jusqu'aux matchs de Ligue 1 de l'OM, seront aussi proposés. Suivez donc attentivement l'agenda de la commune et pour tous renseignements :

Jean-David au 04 42 45 92 14 et sur Facebook : Pôle Jeunesse d'Ensues.

>> Journée des bénévoles au boulodrome

Pour la 2^{ème} année consécutive, le samedi 8 septembre prochain, afin de récompenser les bénévoles des associations de la commune, un repas convivial sera proposé au boulodrome suivi d'un concours de boules organisé par l'association Droit Au Bouchon. Ce temps fort de rencontres et d'échanges permettra à chacun de croiser son expérience du bénévolat avec les autres, alors que bien souvent les domaines d'intervention sont un peu cloisonnés selon que l'on s'engage dans le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la protection de notre environnement, la défense des droits ou encore l'éducation.



>> Forum des associations

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Le forum des associations se tiendra le dimanche 9 septembre de 9h à 13h sur le parvis de l'hôtel de ville. Plus d'une quarantaine d'associations y seront réunies et chacun pourra se renseigner sur une activité ou une nouvelle discipline, que ce soit dans les domaines des loisirs, des sports, de la musique, de la culture, mais aussi dans ceux du social, de l'environnement ou du caritatif. Ce sera aussi l'occasion pour la Municipalité de vous présenter l'ensemble des projets en cours de réalisation ou à venir.



JUILLET

DIMANCHE 1^{ER}

- Théâtre "Tailleurs pour Dames" de Georges Feydeau à 21h30 sur le port, par le CIQ de la Madrague de Gignac
- Concours de pétanque au boulodrome*

SAMEDI 7

- Tournoi et repas de fin de saison par le Koala Volley au gymnase
- Repas dansant de la Société Nautique de Petit Méjean
- Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 8

- Cours gratuit de Zumba par l'association Impact à 19h au boulodrome
- Concours de pêche à la Redonne

DU 9 AU 13

Stage de Hand-ball au Gymnase

DU 9 AU 14

Stage de judo par le Judo Jujitsu au Dojo

VENDREDI 13

Bal du 14 juillet avec Sardinade sur le parvis de l'hôtel de Ville

SAMEDI 14

Commémoration de la Fête Nationale avec défilé de majorettes à partir de 10h30 sur le parvis de l'hôtel de ville

DU 15 AU 22

Séjour Enfants du Centre de Loisirs à Ancelle (hautes-Alpes)

DU 16 AU 21

Stage de judo par le Judo Jujitsu au Dojo

SAMEDI 21

Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 22

Stage Pilate par le Foyer Rural au Foyer socioculturel

DU 23 AU 1^{ER}

Séjour Ados du Centre de Loisirs à Paris

AOÛT

DU 1^{ER} AU 5

Fête des Calanques à la Redonne par l'AIEJE

SAMEDI 11

- Concours de pétanque au boulodrome*
- Repas dansant par la Société Nautique de Petit Méjean

MERCREDI 15

Fête des Enfants par la Société Nautique de Petit Méjean

SAMEDI 11

Concours de pétanque au boulodrome*

DU 20 AU 24

Stage de Hand-ball au Gymnase

SAMEDI 25

Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 26

Commémoration de la Libération du Village

DU 27 AU 31

- Stage de judo par le Judo Jujitsu au Dojo
- Stage de Hand-ball au Gymnase
- Stage de Danse par Le Masque et le Chaussou au foyer socioculturel

SEPTEMBRE

SAMEDI 8

Fête des bénévoles au boulodrome

DIMANCHE 9

Forum des associations sur le parvis de l'hôtel de ville

VENDREDI 14

Collecte de Don du Sang
au Foyer socioculturel de 15h à 19h30

SAMEDI 15

Concours de pétanque au boulodrome*

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Journées du Patrimoine

SAMEDI 22

- Animation de rentrée par le Judo Jujitsu
- Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 23

Vide Grenier d'automne au Centre Village

DU 24 AU 28

Ateliers pour l'Emploi dans la salle des Mariages

JEUDI 27

Conseil Municipal à 18h30 en salle des Mariages

OCTOBRE

SAMEDI 6

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DU 10 AU 14

Fête de la science

MERCREDI 24

Bibliothèques en Fête sur le thème de l'Egypte

VENDREDI 26

Projection du film "les femmes du bus 678"
à la Maison Pour Tous

DU 29 AU 2 NOVEMBRE

Stage Multisports

**par l'association Droit au Bouchon*

>> Changement de propriétaire à l'épicerie du Village

M. Carré est le nouveau gérant de l'Épicerie du Village. Sa volonté est de proposer de nouveaux produits et de nouveaux services : livraison dans les calanques, paniers recettes, smoothies et brochettes de fruits. (Rens.: 07 60 05 08 79). En juillet, le magasin est ouvert tous les jours sauf le lundi de 8h à 13h et de 17h à 21h30. Une inauguration est programmée le samedi 7 juillet avec la participation de Tito Clément.



>> Pour vos dépannages informatiques

Une structure de dépannage informatique est à votre disposition sur la commune et peut intervenir à votre domicile. David Schrobiltgen (06 99 95 25 55) propose, tout dépannage à domicile ou en atelier, mise en service (installation logiciels, solutions internet), nettoyage d'UC, formation bureautique, sauvegarde et location de PC (quantité limitée), n'hésitez pas à faire appel à lui si besoin.

>> Nouvelle diététicienne nutritionniste professionnelle à domicile

Diététicienne thérapeutique, coach nutritionnel, si vous souhaitez bénéficier de conseils avisés dans ce domaine, vous pouvez faire appel à Delphine Dubois qui assure des visites à domicile sur rendez-vous. Contact : 06 07 06 17 00 ou par mail : d.dubois.diet@hotmail.fr

>> Nouvelle infirmière sur la commune

Fabienne Garreau De Loubresse, infirmière Diplômée d'Etat, vous accueille à son domicile (22 chemin des Bourgaillies) pour tous types de soins et se déplace aussi à votre domicile. Contact : 06 18 92 73 52.

>> Ouverture d'un service de pressing à la Laverie

Un nouveau service de pressing est désormais ouvert à côté de la Laverie. Il est ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h et de 17h à 20h et le dimanche de 7h30 à 12h30. Fermé le lundi mais à noter que la laverie reste ouverte ce jour-là.



>> Jean Bérindei porte drapeau de l'UNC s'en est allé



Jean Bérindei porte drapeau de l'UNC s'en est allé... Les anciens combattants ont perdu l'un de leurs fidèles porte drapeau depuis 10 ans. Apprécié de tous, certainement pour ce qu'il était et tel qu'il a été dépeint par ses amis : "serviable, courageux, discret, un homme bon tout simplement..." Il ne s'est jamais plaint dira Aline sa compagne et adorait par-dessus tout ses deux chiens Oscar et Léon. Voilà il va rejoindre sa maman qui lui manquait beaucoup. Que tous ceux qui l'ont apprécié trouvent ici nos sincères condoléances.

LE CHIFFRE QUI COMPTE

77%

C'est le montant de subventions obtenues à ce jour pour la salle des fêtes et de la Culture

NAISSANCES

14/03 Maxence GIANNANDREA
24/03 Charlyne SAILER LAUSSUC
28/03 Lana CAMMILLERI
29/03 Lola LEMOINE

11/04 Timéo LALAIN
14/04 Nawel MAAMMERI
27/04 Jilani OUKHAÏ

08/05 Seryne KAABECHE
20/05 Maéva AMMANNATI

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.

MARIAGES

21/04 MAROT Jean-Pascal / SIMON Monique
21/04 VANDEN KERKHOF Alain / FERCHICHI Jenina

19/05 BALAVOINE Guillaume / BUGEIA Pascale
19/05 ROSSETTI Rodolphe / DEROUINAU Anne-Laurence
26/05 MARTIAL Nicolas / CANINO Stecy
26/05 PASQUANTONIO Luigi / VIDAU Martine

02/06 SCHMIDT Thomas / BERTRAND Denise
09/06 NANNINI Matthieu / ROSSAYSSI Linda
09/06 GIRAUDO Sébastien / SAVARINO Jessyca
16/06 CHAMPOLLION Patrick / MAIDON Lauriane
23/06 FLANDRIN Mikaël / VINCENTI Cécile
23/06 RODONDI Grégory / HAROUCHE Jessica
23/06 GHIO Gilles / DUFFES Audrey

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

04/04 MONTOYA Dolly (veuve Chesa)
18/04 NAUD Gésy

03/05 ROUSSEL Raymond
20/05 CASTEX Jean

02/06 BERINDEI Jean
16/06 SIMONET Andrée (veuve Salmon)

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Du national au local des attentes...

Rappelez-vous, à Ensûès nous nous sommes opposés à la décision sans concertation de supprimer le poste de RASED de notre commune à la prochaine rentrée scolaire, nous nous sommes manifestés avec les autres communes de la Côte Bleue contre le risque de suppression de la Gendarmerie de Carry le Rouet, nous réclamons des moyens humains supplémentaires pour la sécurité pour faire face à la période estivale, nous nous sommes opposés à la Réforme des collectivités territoriales telle qu'elle est proposée, nous vous avons sollicités pour intervenir pour la défense du service Public de la Poste... Dans le même temps, notre municipalité continue à investir pour donner les équipements nécessaires au plus grand nombre et pour préparer l'Avenir. Dans le même temps nous développons

et mettons en qualité les services publics attendus par nos concitoyens. C'est ainsi que nous avons renforcé nos effectifs de la Police Municipale en le portant à 6 agents, nous engageons un politique maîtrisée de construction de logements tant attendue, nous travaillons au démarrage au plus tôt de la future zone économique de l'aiguille créatrice d'emplois...

Lors des dernières échéances électorales, présidentielles/ législatives, vous êtes nombreuses et nombreux à avoir sollicité par vos votes une attente de changement, vous vous êtes exprimés dans la diversité et aujourd'hui vous attendez des changements sensibles pour répondre à vos besoins dans votre vie quotidienne. Comme vous nous attendons des changements pour pouvoir gérer au mieux notre commune, des actes concrets.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

LE LOGEMENT : UNE PRIORITÉ

C'est fait ! Le 6 mai, le logement est redevenu une priorité. Car pour être un droit pour tous, le logement doit se traiter bien plus dans l'action concrète des politiques publiques, que par des mots ou les injonctions de la loi DALO du gouvernement Fillon dont le résultat est somme toute celui du " faut qu'on... y a qu'à ". Mettre à disposition des terrains, construire des logements, régler les loyers... sont les moyens à consacrer dès lors que les pouvoirs publics accordent dans leurs interventions une place de choix à la dignité humaine et se préoccupent du pouvoir d'achat. À l'instar de nos nouveaux dirigeants, pour nous aussi il est essentiel de résoudre la crise du logement pour les plus nécessiteux ainsi que pour ceux qui travaillent et se sacrifient pour se loger. Autant de raisons qui dès 2007, avaient

conduit l'ancienne municipalité à inscrire la ZAC des Coulins au plan d'occupation des sols (PLU). Ainsi faciliter l'accès à la propriété, offrir des logements sociaux comme l'exige d'ailleurs la loi SRU faisaient déjà parties de nos priorités. La municipalité actuelle a fait le choix de poursuivre notre action. Ce dont nous aurions pu entièrement nous satisfaire, si le prix des habitations était moins élevé que 3500 € HT le m², si les ensuénens avaient tous été informés de façon identique de la marche à suivre pour acquérir ces logements. Des questions d'ordre sécuritaire nous préoccupent aussi. La route desservant ce lotissement ceinture l'école primaire et représente un vrai danger. Des améliorations sont indispensables. À l'heure où nous écrivons les parents d'élèves les exigent. Consacrons- y les moyens.

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

La sécurité, encore... Garantir la sécurité de nos enfants, c'est le devoir du Maire. Dans le futur projet des Coulins, les voies de circulations posent un inquiétant problème de sécurité pour nos enfants de l'école primaire. La future promiscuité entre les enfants à pieds, les bus, les engins de chantiers et tous les autres véhicules plus tard, sans séparation protégeant l'école, est inacceptable. La responsabilité du Maire est engagée pour avoir accepté des aménagements mal négociés avec l'aménageur. Soutenus par une partie de la population, dont les Parents d'élèves qui partagent notre inquiétude, nous demandons la modification des voies de circulations selon nos propositions et qui sont techniquement et économiquement réalisables. Nous nous mobiliserons, car nous ne pouvons pas attendre qu'il y ait un grave accident. Sur l'autre futur aménagement de la Zone d'activité des Aiguilles, le Maire va lancer une révision du PLU

et nous n'avons aucune garantie sur l'interdiction d'activités néfastes pour la qualité de notre environnement. Nous ne voulons plus d'activités polluantes, c'est pourquoi nous avons écrit au Maire pour lui demander d'inscrire dans ce nouveau PLU l'interdiction sur ce site de création de toute activité classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) soumise à autorisation. Nous considérons que les nuisances et pollutions de Biotechna doivent demeurer une exception qui ne doit plus se reproduire et nous renouvelons notre demande pour que le Maire leur impose des solutions pourtant maintes fois proposées par une association compétente et tous les résidents de ce quartier.

Roger Barrachin

FORUM des ASSOCIATIONS

**DIMANCHE 9
SEPTEMBRE**

**De 9h à 13h
sur le parvis de l'Hôtel de Ville**